

# SOMMAIRES DES PRÉSENTATIONS

1. **MAS en Psychologie de la Santé,**  
*Prof. Chantal Martin-Sölch, Unifr*
2. **MAS Psychologie clinique,** *Caroline Bendahan, Triangle Azur*
3. **Spécialisation en psychologie de l'enfance et de l'adolescent FSP,**  
*Julia Gerber, ASPEA*
4. **Formation en psychothérapie psychanalytique de l'Arc Jurassien,**  
*Simone Montavo Vicario, CNP*
5. **MAS en psychothérapie d'orientation cognitive et comportementale,**  
*Sabrina Caillet-Zahler, Unil*
6. **MAS en psychothérapie psychanalytique,**  
*Sabrina Caillet-Zahler, Unil*
7. **MAS en psychothérapie d'orientation systémique,** *Julia Gerber, Unil*
8. **MAS en psychothérapie d'orientation systémique,** *Julia Gerber, PSGe*
9. **Spécialisation en psychothérapie OFSP d'orientation centrée sur la personne (ACP)** *Philippe Wandeler, Pca-acp*
10. **MAS Kognitive Verhaltenstherapie mit Schwerpunkt Kinder und Jugendliche,**  
*Dunja Ingold Unifr*



# MA5 PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Maîtrise de formation continue universitaire MA5  
en Psychologie de la Santé

Université de Fribourg

Université de Genève

Université de Lausanne

# POURQUOI FAIRE UN MAS EN PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ?

- Acquérir des connaissances sur les enjeux actuels des domaines du conseil et du suivi psychosocial des patients, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé et de l'analyse des pratiques professionnelles en santé.
- Former des professionnels au soutien, au suivi et à l'analyse des contextes de personnes atteintes dans leur santé ou présentant des risques pour leur santé.
- Approche multidisciplinaire des situations de soins
- Nouveau titre fédéral de Psychologue de la santé
- Première formation suivant les critères d'accréditation de l'OFSP
- Champ d'application large:
  - Institutions fédérales et cantonales
  - Institutions de soins : hôpitaux, services de soins
  - Promotion/prévention de la santé

## 1 MAS – 3 CAS

<b>CAS</b> <b>Conseil psychologique, santé et famille</b> Fribourg (10 ECTS)	<b>CAS</b> <b>Sciences comportementales appliquées à la promotion de la santé</b> Genève (10 ECTS)	<b>CAS</b> <b>Analyse des pratiques en situations de soins</b> Lausanne (10 ECTS)
Pratique du conseil psychologique pour l'individu, la famille et les proches	Sciences comportementales appliquées à la santé	Des pratiques professionnelles à leur analyse
Changements des comportements de santé en populations cliniques	Méthodologie avancée de l'intervention	Société, corps et vécu de la maladie
Suivi psychosocial de maladies chroniques	Champs de la promotion de la santé	Santé et maladie en contexte. Pratiques clinique et interventions

Enseignement spécifique : pratique, théories et méthodes (10 ECTS)	Mémoire (16 ECTS)	Pratique professionnelle (30 ECTS)	Supervision (4 ECTS)
--	----------------------	---------------------------------------	-------------------------

# CAS CONSEIL PSYCHOLOGIQUE, SANTE ET FAMILLE

## PROF. DRE C. MARTIN SÖLCH ET PROF. DR D. SCHÖBI, UNIFR

### ▪ Contenus

- Module I : Pratique du conseil psychologique pour l'individu, la famille et les proches
- Module II : Changements des comportements de santé en populations cliniques
- Modules III : Suivi psychosocial de maladies chroniques

### ▪ Objectifs

- Utiliser des techniques de base de conseil psychologique individuel, de couple et de famille
- Utiliser des connaissances et outils dans le domaine des changements de santé
- Utiliser et appliquer les bases du suivi psychosocial et du conseil dans le domaine de la psycho-oncologie, des douleurs et des maladies chroniques

### ▪ Compétences clés

- Développer les compétences avancées en matière de communication
- Acquérir des techniques pointues de conseil psychologique individuel, de couple et de la famille
- Acquérir des connaissances et outils dans le domaine des changements de la santé
- Développer le suivi psychosocial et le conseil dans le domaine de la psycho-oncologie, des douleurs et des maladies chroniques

# CAS CONSEIL PSYCHOLOGIQUE, SANTE ET FAMILLE

## Module I

### Pratique du conseil psychologique pour l'individu, la famille et les proches

- Conseil psychologique et santé : pas de problème médical sans question comportementale
- Modèles de pratique des entretiens. Exercices
- Présentation des mécanismes de changement
- Intégration didactique
- Consultation psychologique individuelle appliquée à la crise de santé. Exercices pratiques
- Entretien motivationnel I : Comment aider les personnes à changer leurs comportements liés à la santé ?
- Soutien aux proches
- Soutien à bas seuil des familles en tension
- Prise en charge des patients âgés et de leurs proches aidants

## Module II

### Changements des comportements de santé en populations cliniques

- Prévention de la rechute selon le modèle de Alan Marlatt et exercices pratiques
- Introduction à la pleine conscience pour le traitement des addictions
- Prise en charge psychothérapeutique de l'obésité : de la théorie à la pratique
- Use of new technologies in the treatment of chronic pain
- Gestion du stress
- Entretien motivationnel II
- Les enjeux psy autour du patient cardiovasculaire. Troubles dissociatifs : approche pluridisciplinaire

## Module III

### Suivi psychosocial de maladies chroniques

- Prise en charge interdisciplinaire en oncologie
- Prise en charge interdisciplinaire du diabète
- Transition from acute to chronic pain : physiology and treatment implication
- Prise en charge des douleurs et réhabilitation
- Prises en charge psychologiques dans le cadre d'une pandémie
- Mise en pratique des compétences. Intégration et préparation de l'examen

# CAS SCIENCES COMPORTEMENTALES APPLIQUEES A LA PROMOTION DE LA SANTE PROF. DR O. DESRICHARD, UNIGE

## ▪ Contenus

- Module I : Sciences comportementales appliquées à la santé
- Module II : Méthodologie avancée de l'intervention
- Module III : Champs de la promotion de la santé

## ▪ Objectifs

- Utiliser les savoirs issus des domaines des comportements de santé, des représentations des maladies, des modes de communication et des dynamiques de changements collectifs
- S'emparer d'une problématique de santé et en dégager les objectifs prioritaires en termes de changement de comportements durables
- Au terme de diagnostics social, comportemental, épidémiologique et environnemental, identifier des causes modifiables par une intervention
- Concevoir une intervention "theory and evidence-based"
- Appliquer la théorie à la pratique de manière efficace
- Mettre en place cette intervention lors d'un stage et en évaluer les différents indicateurs d'effets

## ▪ Compétences clés

- Identifier une problématique de santé et en dégager des objectifs de transition comportementale
- Identifier des causes modifiables par une intervention basée sur les théories comportementales
- Concevoir un programme "evidence-based" dans le cadre d'une démarche de conception d'intervention comportementale

# CAS SCIENCES COMPORTEMENTALES APPLIQUEES A LA PROMOTION DE LA SANTE

## Module I

### Sciences comportementales appliquées à la santé

- Psychologie appliquée à la promotion de la santé : les fondamentaux
- Présentation des activités de BIT
- Behaviour change taxonomy
- La santé comme ressource : approche positive en psychologie de la santé
- Les représentations sociales en santé

## Module II

### Méthodologie avancée de l'intervention

- Psychologie appliquée à la promotion de la santé : croyances sur la santé
- L'usage des réseaux sociaux en promotion de la santé
- Interventions participatives en psychologie de la santé

## Module III

### Champs de la promotion de la santé

- Les déterminants psychosociaux de l'observance thérapeutique
- Vaccination et croyances
- Travaux pratiques de méthodologie de l'intervention en promotion de la santé
- Prévenir les troubles alimentaires
- Consommation de substances : tabagisme et prévention
- Behaviour change for sedentary populations
- Santé sexuelle

# CAS ANALYSE DES PRATIQUES EN SITUATIONS DE SOINS MER MARIA DEL RIO CARRAL ET COMITÉ DE FORMATION, UNIL

## ▪ Contenus

- Module I : Des pratiques professionnelles à leur analyse
- Module II : Société, corps et vécu de la maladie ; exemples de méthodes d'analyse
- Module III : Santé et maladie en contexte. Pratiques cliniques et interventions

## ▪ Objectifs

- Utiliser les outils d'analyse des pratiques professionnelles
- Comprendre et appréhender le vécu de la maladie dans la société-. exmpels de méthodes d'analyse
- Effectuer une analyse critique des pratiques cliniques et interventions: santé et maladie en contexte

## ▪ Compétences clés

- Acquérir des connaissances des enjeux actuels de l'analyse des pratiques professionnelles en santé et compléter les compétences en pratique de l'interdisciplinarité
- Développer des outils de compréhension et d'action concernant les situations de soin impliquant les différents niveaux d'analyse individuel, relationnel et culturel
- Analyser l'expérience vécue de la construction de l'image de soi en lien avec la corporéité et ses remaniements dans la maladie
- Analyser la relation d'aide et l'activité des soignants au travers de la place de la culture dans les techniques du corps et les pratiques de soin
- Acquérir des connaissances s'appuyant sur la recherche scientifique et la méthodologie en psychologie, et les mettre en pratique à travers la rédaction d'un travail de mémoire

# CAS ANALYSE DES PRATIQUES EN SITUATION DE SOINS

## Module I

Des pratiques professionnelles à leur analyse

- Ancrages épistémologiques : spécificités de l'approche basée sur des pratiques concrètes en psychologie de la santé
- TBD Importance du langage autour du diabète/maladie
- Analyse des pratiques en institutions de soins : exemples du groupe professionnel
- Analyse de l'activité en milieu de soins : approche psychodynamique
- Communication interculturelle dans la relation d'aide : bien-être et valorisation de la personne

## Module II

Société, corps et vécu de la maladie

- Soins de support oncologiques. Applications pratiques
- Maladie, invalidité, réadaptation : impacts psychologiques et aspects pratiques
- Instruction au sosie : théorie et pratique
- Réinsertion des professionnels de la santé
- Task-force avec psychologues de la santé Covid19 : soutien à la population au Tessin
- Education thérapeutique du patient : une approche centrée sur la personne

## Module III

Santé et maladie en contexte. Pratiques cliniques et interventions

- Interventions psychologiques auprès des auteur-e-s de violence : approches et méthodes
- L'observation en milieu de la santé : consultation de premier recours pour requérants d'asile (TBD)
- Santé et vieillissement : pratiques cliniques et interventions
- Interventions en addictologie selon le modèle Prochaska et Di Clemente
- Penser et traiter la sexualité
- Approches théoriques, pratiques cliniques et interventions

# PRATIQUE PROFESSIONNELLE

<b>Définition</b>	Emploi ou stage, ou pratique avancée d'intervention ou de recherche en psychologie de la santé
<b>Durée</b>	900h ou 1 an à 50% au minimum
<b>Lieu</b>	auprès d'un employeur ou d'une organisation pertinente dans le domaine de la santé publique et/ou individuelle, ou 900 heures minimum dans le cadre d'un projet de recherche ou d'intervention en psychologie de la santé. Le lieu de pratique professionnelle doit être approuvé par le Comité directeur du MAS.
<b>Supervision</b>	les expériences pratiques liées à la pratique professionnelle font l'objet d'une supervision équivalente à 4 crédits ECTS à la fois individuelle et collective. Le choix des superviseurs doit être approuvé par le Comité directeur.
<b>Evaluation</b>	La pratique professionnelle fait l'objet d'un rapport écrit par le-la participant-e.
<b>Délai</b>	6 mois après le début de la formation

# CONDITIONS D'ADMISSION

## ■ MAS :

Titulaires d'un diplôme de fin d'études universitaires en psychologie reconnu par la Confédération (selon Art2. LPsy 2013)

## ■ CAS :

Professionnels de la santé en possession d'un diplôme de fin d'études universitaires en psychologie ou d'un diplôme d'une haute école spécialisée

# MODALITES D'INSCRIPTION

- Coût minimal : 26'000 CHF (payable en plusieurs fois) + 30 unités de supervision hors MAS (0-4'000.- CHF)
- Frais d'inscription CAS : 6'500 CHF

## Délais

- Date de démarrage 4<sup>ème</sup> volée MAS : 2 septembre 2022
- Délai d'inscription : 30 juin 2022

## Prochains CAS :

- CAS Sciences comportementales appliquées à la promotion de la santé
  - Délai d'inscription : 22 août 2021
  - Démarrage le 17 septembre 2021
- CAS Conseil psychologique, santé et famille
  - Délai d'inscription : 21 août 2022
  - Démarrage le 16 septembre 2022

Renseignements : [mas-psychosante@unifr.ch](mailto:mas-psychosante@unifr.ch)

Site internet : [MAS psychologie de la santé](#)

# Questions



**Merci de votre attention !**

# Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en psychologie clinique

SÉANCE D'INFORMATION

02.06.2021

Coordinatrice du MAS : Caroline Bendahan



# MAS en Psychologie Clinique

- ▶ Le Master of Advanced Studies (MAS) en psychologie clinique, organisé conjointement par
  - ❖ la Section de psychologie (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) de **l'Université de Genève**
  - ❖ le Département de psychologie (Faculté des lettres) de **l'Université de Fribourg**
  - ❖ l'Institut de psychologie (Faculté des sciences sociales et politiques) de **l'Université de Lausanne**
- ▶ Ce programme d'études est organisé par cycle de trois ans, avec un enseignement théorique donné, en général, deux jours par mois (vendredi /8 unités et samedi / 8 unités).

# Objectif général du MAS en psychologie clinique

- ▶ Proposer une formation professionnelle approfondie en psychologie clinique.
- ▶ Cette formation aboutit à la délivrance du diplôme « **Maîtrise universitaire d'études avancées en psychologie clinique** » (Master of Advanced Studies in Clinical Psychology).
- ▶ Ce MAS est conçu afin de pouvoir répondre aux critères d'accréditation (LPsy) en vue de décerner le titre postgrade fédéral de « spécialiste en psychologie clinique ».

# Etendue de la formation postgrade pour l'accréditation en psychologie clinique (DFI)

- ▶ La formation postgrade en psychologie clinique doit être composée des éléments suivants:
  1. formation théorique :
    - ▶ **500 unités\* de connaissances et savoir-faire**
  2. formation pratique :
    - ▶ **3600 heures de pratique clinique**, dans au moins deux établissements distincts
    - ▶ **90 cas cliniques** traités personnellement, d'étiologies diverses et attestés, dont 10 cas documentés de façon détaillée (rapports de cas)
    - ▶ **150 unités de supervision**
    - ▶ **30 unités d'expérience thérapeutique personnelle**

\*(1 unité = 45 minutes)

# Programme d'études du MAS en psychologie clinique

- ▶ Le programme d'études correspond à 60 crédits ECTS :
  - ❖ Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités ; 24 ECTS)
  - ❖ Cas suivis personnellement (90 cas, dont 10 cas détaillés ; 19 ECTS)
  - ❖ Supervision (150 unités, pas assurée par le MAS ; 6 ECTS)
  - ❖ Expérience thérapeutique personnelle, sous le forme d'une supervision réflexive (30 unités, 1 ECTS)
  - ❖ Mémoire (10 ECTS)

# Accréditation en psychologie clinique (DFI)

▶ **Titre de spécialiste en psychologie clinique :**

- ❖ MAS (500 unités théoriques + 90 cas, dont 10 cas détaillés + 150 unités de supervision + 30 unités d'expérience personnelle)
- ❖ + 3600 heures de pratique clinique

# Objectif du MAS en psychologie clinique

Cette formation s'inscrit explicitement dans une démarche fondée sur deux principes généraux :

- ▶ l'utilisation de concepts, d'outils d'évaluation et de techniques d'intervention qui soient fondés sur des données empiriques probantes et sur l'expérience clinique ;
- ▶ l'adoption d'une perspective intégrative conduisant à aborder les difficultés psychologiques à partir de différentes approches théoriques complémentaires : en particulier, l'approche comportementale et cognitive, l'approche psychodynamique (basée sur la mentalisation), l'approche interpersonnelle et interculturelle et l'approche orientée vers la réhabilitation psychosociale et le travail en réseau.

## Modules du MAS : 500 unités d'enseignement théorique

Modules	Enseignement théorique	Unités	Année
<b>MODULES GÉNÉRAUX</b>	Gestion de l'entretien et de la relation, entretien motivationnel	16	1 <sup>ère</sup>
	Aspects théoriques (approche catégorielle vs dimensionnelle, comorbidité, clusters, réseau de symptômes, approche neurobiologique)	16	1 <sup>ère</sup>
	Aspects méthodologiques (évaluation intégrative, cas unique, évaluation de l'efficacité des interventions, approche qualitative et mixte)	16	2 <sup>e</sup>
	Principes de la supervision réflexive	12	1 <sup>ère</sup>
	Ethique, déontologie	4	1 <sup>ère</sup>
	Systèmes sociaux et sanitaires, connaissances juridiques, assurances	8	2 <sup>e</sup>
		<b>72</b>	

## Modules du MAS : 500 unités d'enseignement théorique

Modules	Enseignement théorique	Unités	Année
<b>FORMULATION DE CAS PLURIFACTORIELLE ET INDIVIDUALISEE</b>	Enfants/adolescents, adultes, personnes âgées; couple, famille, école, travail; handicap, traumatisme, psychopathologie, counseling, urgence, etc.	<b>48</b>	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>
<b>METHODES D'EVALUATION ET D'INTERVENTION</b>	Approche comportementale et cognitive	80	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>
	Approche interpersonnelle	80	
	Approche psychodynamique	80	
	Réhabilitation psychosociale et travail en réseau	56	
		<b>296</b>	

# Modules du MAS : 500 unités d'enseignement théorique

Modules	Enseignement théorique	Unités	Année
<b>ACTUALITE DE LA RECHERCHE</b>	Trois approches (comportementale/cognitive, interpersonnelle, psychodynamique)	<b>48</b>	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>
<b>EXPERTISE</b>	Evaluation et rapport	<b>8</b>	3 <sup>e</sup>
<b>MODULES A CHOIX</b>	Module pris dans d'autres formations ou participation à un congrès	<b>28</b>	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et/ou 3 <sup>e</sup>
	<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	

# Conditions d'admission

## **Les candidat-e-s au MAS en psychologie clinique doivent être titulaires :**

- ▶ d'une maîtrise universitaire en psychologie suisse (master)
- ▶ ou d'une licence universitaire sanctionnant des études de quatre ans au moins délivrée par une Université suisse ou une Haute Ecole suisse
- ▶ ou d'un diplôme en psychologie reconnu par la Commission des professions de la psychologie conformément à la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy) ;

## **Les candidat-e-s au MAS en psychologie clinique doivent :**

- ▶ attester d'une formation de base en psychologie clinique équivalente à 30 crédits ECTS acquise durant la formation prégraduée ou après celle-ci.
- ▶ bénéficier d'un contrat d'engagement pour un stage ou un travail en tant que psychologue dans le domaine de la psychologie clinique.
- ▶ L'admission se fait sur dossier. Les candidat-e-s doivent joindre à leur demande d'admission les pièces du dossier de candidature demandées par le Comité directeur dans les délais requis.

## Frais d'inscription et délai

- ▶ 20 000 CHF
- ▶ Il n'est possible d'intégrer ce MAS que tous les 3 ans, car il se veut évolutif au fil de son programme de formation
- ▶ La prochaine volée débutera en septembre 2023 □ dossiers de candidature pour juin 2023

# Infos et contact

Infos sur <https://www.unige.ch/formcont/maspsychologieclinique/>

- ▶ Secrétaire : Carole Bigler  
Mail: [carole.bigler@unige.ch](mailto:carole.bigler@unige.ch)
- ▶ Conseillère aux études : Pascale Pasche-Provini  
Mail: [pascale.pasche-provini@unige.ch](mailto:pascale.pasche-provini@unige.ch)
- ▶ Coordinatrice : Caroline Bendahan  
Mail: [caroline.bendahan@unige.ch](mailto:caroline.bendahan@unige.ch)
- ▶ Responsable : Prof. Martin Debbané  
Mail: [martin.debbané@unige.ch](mailto:martin.debbané@unige.ch)

Merci pour votre attention !

# Plan d'études

## Le programme d'études correspond à 60 crédits ECTS :

- Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités de 45 minutes ; 24 ECTS)
- Cas suivis personnellement (90 cas, dont 10 cas détaillés ; 19 ECTS)
- Supervision (150 unités de 45 minutes ; 6 ECTS)
- Expérience thérapeutique personnelle, sous le forme d'une pratique réflexive (30 unités de 45 minutes, 1 ECTS)
- Mémoire (10 ECTS)

Ce programme d'études est organisé par cycle de trois ans, avec un enseignement théorique donné, en général, deux jours par mois (vendredi/8 unités et samedi/8 unités).

# Modules des enseignements théoriques (500 unités)

30

Modules	Enseignement théorique	Unités	Année
<b>MODULES GÉNÉRAUX</b>	Gestion de l'entretien et de la relation, entretien motivationnel	16	1 <sup>ère</sup>
	Aspects théoriques (approche catégorielle vs dimensionnelle, comorbidité, clusters, réseau de symptômes, approche neurobiologique)	16	1 <sup>ère</sup>
	Aspects méthodologiques (évaluation intégrative, cas unique, évaluation de l'efficacité des interventions, méthode d'échantillonnage de l'expérience)	16	2 <sup>e</sup>
	Principes de la supervision réflexive	12	1 <sup>ère</sup>
	Éthique, déontologie	4	1 <sup>ère</sup>
	Systemes sociaux et sanitaires, connaissances juridiques, assurances	8	2 <sup>e</sup>
		<b>72</b>	
<b>FORMULATION DE CAS PLURIFACTORIELLE ET INDIVIDUALISÉE</b>	Enfants/adolescents, adultes, personnes âgées ; couple, famille, école, travail ; handicap, traumatisme, psychopathologie, counseling, urgence, migration, etc.	<b>48</b>	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>
<b>METHODES D'ÉVALUATION ET D'INTERVENTION</b>	Approches comportementale et cognitive	80	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>
	Approche interpersonnelle	80	
	Approche psychodynamique	80	
	Réhabilitation psychosociale et travail en réseau	56	
		<b>296</b>	
<b>ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE</b>	Dans les différents domaines (comportemental/cognitif, interpersonnel, psychodynamique, réhabilitation psychosociale et travail en réseau)	<b>48</b>	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>
<b>EXPERTISE</b>	Évaluation et rapport	<b>8</b>	3 <sup>e</sup>
<b>MODULES A CHOIX</b>	Modules pris dans d'autres formations ou participation à un congrès	<b>28</b>	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et/ou 3 <sup>e</sup>
	<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	

# Attestations et registre des cas

À remplir au fur et à mesure, puis à envoyer à [carole.bigler@unige.ch](mailto:carole.bigler@unige.ch)

À la fin d'un contrat, ou à l'issue de la formation

- Les 150 unités de supervision et les 3600h de pratique ne sont pas fournies par le MAS



150 unités

Filière de formation Postgrade en psychologie clinique

## Attestation de Supervision en Psychologie Clinique

SPC n° : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), M. / Mme \_\_\_\_\_, atteste que  
M. / Mme \_\_\_\_\_ a été supervisé(e) par  
mes soins pour la conduite d'interventions psychologiques.

Période concernée par la supervision : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Pour un total de \_\_\_\_\_ unités de 45 minutes, lors de \_\_\_\_\_ séances

Signatures<sup>1</sup>

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature du/de la superviseur-e (+ tampon) :

Signature du/de la supervisé-e :

<sup>1</sup> Par leurs signatures, superviseur-e et supervisé-e attestent de l'authenticité des informations figurant sur l'ensemble du document.



3600 heures

Filière de formation Postgrade en psychologie clinique

## Attestation de Pratique en Psychologie Clinique

PPC n° : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), M. / Mme \_\_\_\_\_, atteste que  
M. / Mme \_\_\_\_\_ a effectué \_\_\_\_\_  
heures de pratique clinique sous ma responsabilité.

Période concernée : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Signatures<sup>1</sup>

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature du/de la responsable (+ tampon) :

Signature du/de la personne en formation :

<sup>1</sup> Par leurs signatures, le/la responsable et la personne en formation attestent de l'authenticité des informations figurant sur l'ensemble du document.

# Attestations et registre des cas

À remplir au fur et à mesure, puis à envoyer à [carole.bigler@unige.ch](mailto:carole.bigler@unige.ch)

À la fin d'un contrat, ou à l'issue de la formation

Sur les 90 cas, 10 cas doivent être documentés de façon détaillée, dont :

- ✓ 2 seront présentés dans le cadre du MAS (présentations de cas de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année)
- ✓ 7 seront présentés en court on en fin de formation
- ✓ 1 sera présenté sous forme d'un mémoire

Tableau des cas (à remplir pour l'obtention du titre de « spécialiste en psychologie clinique OFSP »)

Code Patient/e	Date(s)	Âge	Genre	Diagnostic / trouble / problème	Traitement / intervention	Temps de travail	Cas documenté de façon détaillée	Nom du/de la superviseur/e	Attestation de supervision/de pratique
Initiales + date 1 <sup>ère</sup> rencontre (p.ex. CB140318)	Première et dernière rencontres		(F / M)			En présence et en l'absence du/de la patient/e	Documenté (D)		Numéro de l'attestation
MR010218	01/02/18 - 16/02/18	55	M	PTSD	TCC, EMDR, hypnose	18 H	-	....	PPC_2
LR230218 et NR230218	23/02/18 - 19/04/18	35 et 39	F et M	Conflits dans le couple	Thérapie systémique	10 H	D	....	SPC_1

Signature\* de la personne en formation : \_\_\_\_\_

\*Par sa signature, la personne en formation atteste de l'authenticité des informations figurant sur ce document.

# Mémoire

Il s'agit d'un mémoire **CLINIQUE**, et non de recherche, qui devra prendre la forme d'une description de cas (cadre théorique, évaluation, formulation de cas intégrative, intervention et discussion).

- ▶ Projet de mémoire d'une page rendu à la fin de la 2<sup>e</sup> année de formation (un.e directeur/trice de mémoire vous sera attribué au plus tard en début de 3<sup>e</sup> année)
- ▶ 70'000 caractères (environ 30 à 40 pages)
- ▶ Evalué par un.e directeur/trice de mémoire (un feedback vous sera donné pour votre première version, qui précède la version finale) et un 2<sup>e</sup> jury
- ▶ Lorsque la note au mémoire (version finale) bénéficie d'au moins la note de 4, une soutenance est organisée par le/la directeur/trice de mémoire.
- ▶ Des consignes plus précises figurent dans Moodle (sous « **Consignes 10 cas** »)

# Contrôle des connaissances

## ▶ Présentations d'articles (1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

- ✓ Consignes fournies le **4 déc. 2020**, entre **17h et 18h**, lors d'une séance d'information
- ✓ Articles attribués au plus tard en janvier de chaque année
- ✓ Présentation en fin d'année académique

## ▶ Présentations de cas (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

- ✓ Consignes fournies **en début de 2<sup>e</sup> année**
- ✓ Présentation en fin d'année académique

## ▶ Examen final

- ✓ Examen écrit sous la forme de développements à partir de vignettes clinique
- ✓ Conditions pour se présenter à l'examen : La réussite aux enseignements théoriques (500 unités) et la validation des attestations des supervisions (150 unités), des cas cliniques (90 cas, dont 10 documentés) et des expériences personnelles (30 unités de pratique réflexive) sont une condition pour l'accès à l'examen final.

En cas d'échec, un rattrapage est organisé

# Contrôle des connaissances – Présentation d'articles

## ► Présentations d'articles (1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

### - Partie 1: présentation d'un article

- cadre théorique
- méthode
- résultats
- conclusion et discussion

} ...tels que proposés par les auteurs

### - Partie 2: approfondissement et mise en lien avec les enseignements du MAS

- regard critique sur l'article
- mise en lien avec les enseignements du MAS
- mise en lien avec d'autres données de la littérature
- mise en lien avec sa propre pratique clinique

} ...maîtrise de la matière enseignée pendant les cours

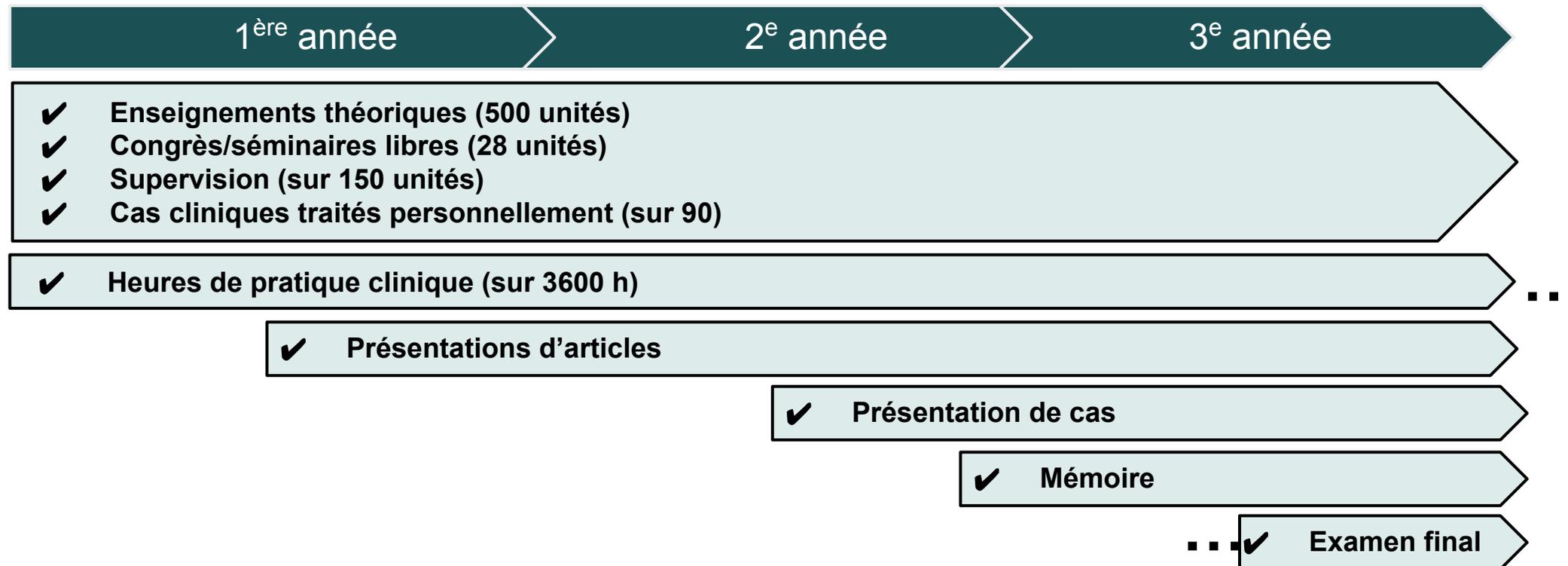
### - Réponses aux questions

# Contrôle des connaissances – Présentation de cas

## ► Présentations de cas (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

- Brève mise en contexte (présentation du lieu de pratique et description de l'approche théorique suivie)
- Partie 1:     ***Travail effectué*** : présentation du cas tel que vu sur le lieu de pratique: évaluation et intervention  
***Travail de décentration*** : formulation de cas intégrative (ou complément de formulation), présentation d'un complément d'évaluation et d'intervention au bilan réalisé
  - formulation de cas représentée de manière schématique et basée sur l'évaluation réalisée, ainsi que sur les hypothèses qui auraient pu être explorées dans le cadre d'une pratique clinique intégrative dans le contexte des 4 approches (cognitive/comportementale, interpersonnelle/interculturelle, psychodynamique et réhabilitation psychosociale)
- Partie 2:     ***Travail de décentration***: présentation des évaluations et des interventions proposées, sur base de votre formulation de cas et de la manière dont les effets de ces interventions ont été/seraient évalués
- Réponses aux questions

# Agenda



# Programme 2020-2021

	Modules	Horaires	Contenus	Intervenant.e.s	Dates	
1	MODULES GÉNÉRAUX	9h00-12h30 13h30-17h00	Présentation du MAS	M. Debbané, C. Bendahan et J. Billieux	18 M4050	sept.
		9h00-12h30 13h30-17h00	Nécessité d'une approche intégrative et différents types d'approches intégratives ; approche des processus psychologiques médiateurs		19 M4050	
2	ME&I <sup>1</sup> - approches cognitive et comportementale	10h00-13h00	Introduction à la psychopathologie relationnelle et Introduction à l'approche intégrative du couple et de la famille	S. Nashat (classe inversée)	9 M4050	oct.
		14h00-18h00		S. Nashat		
3	MODULES GÉNÉRAUX	9h00-12h30	Principes de la pratique réflexive (partie 1)	S. Nashat	10 M4050	nov.
		13h30-17h00	Ethique et déontologie	E. Francescotti		
4	MODULES GÉNÉRAUX	9h00-12h30 13h30-17h00	Gestion de l'entretien et de la relation	V. Pomini	13 M4050	nov.
		9h00-12h30 13h30-17h00	Entretien motivationnel		14 M4050	
4	MODULES GÉNÉRAUX	9h00-12h30	Principes de la pratique réflexive (partie 2)	S. Nashat	4 M4050	déc.
		13h30-17h00 17h00-18h00	Présentation des consignes pour les actualités de la recherche (C. Bendahan)			
	ME&I <sup>1</sup> - approche interpersonnelle	9h00-12h30 13h30-17h00	Introduction à l'évaluation du couple et de la famille	S. Nashat	5 M4050	
5	ME&I <sup>1</sup> - approche interpersonnelle	9h00-12h30 13h30-17h00	Introduction aux pratiques d'interventions systémiques	S. Nashat	15 M5050	jan.
		9h00-12h30 13h30-17h00	Famille et société contemporaine (perspective sociologique sur la famille, les configurations familiales)	E. Widmer	16 M5050	
6	ME&I <sup>1</sup> - approche psychodynamique	9h00-12h30 13h30-17h00	Historique et fondements théoriques de l'approche psychodynamique contemporaine	M. Debbané	26 M5050	fév.
		9h00-12h30 13h30-17h00	Applications cliniques empiriquement fondées de l'approche psychodynamique contemporaine		27 M4050	
7	ME&I <sup>1</sup> - approche psychodynamique	9h00-12h30 13h30-17h00	Diagnostic psychodynamique chez l'enfant et l'adolescent	Intervenant à venir	19 M5050	mars
		9h00-12h30 13h30-17h00	Diagnostic psychodynamique chez l'adulte		20 M4050	
8	ME&I <sup>1</sup> - approches cognitive et comportementale	9h00-12h30	Rappel théorique : Introduction à la thérapie cognitive-comportementale	V. Pomini	9 M5050	avril
		13h30-17h00	Résolution de problèmes			
9	ME&I <sup>1</sup> - approches cognitive et comportementale	9h00-12h30	Analyse fonctionnelle	P. Philippot (classe inversée)	10 M4050	mai
		13h30-17h00	Préparation au cours qui a lieu l'après-midi			
9	ME&I <sup>1</sup> - approches cognitive et comportementale	9h00-12h30	Rappel théorique : Introduction à la psychopathologie cognitive	P. Philippot	7 M5050	mai
		13h30-17h00	Programme processuel d'évaluation des troubles anxio-dépressifs		8 M4050	
10		9h00-12h30 13h30-17h00	Pratique réflexive	S. Nashat	21 M3141	mai
11	ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE	9h00-12h30 13h30-17h00	Présentations d'articles par les étudiant.e.s (avec évaluation)	1 membre du Co dir. et C. Bendahan	25 M5050	juin
		9h00-12h30 13h30-17h00	Présentations d'articles par les étudiant.e.s (avec évaluation)	1 membre du Co dir. et C. Bendahan	26 M5050	

38

## Dates à réserver en cas d'annulation :

- 23 et 24 avril 2021

(les éventuels cours annulés doivent obligatoirement être reprogrammés ou remplacés)

# Absences durant les 3 ans du MAS

- ▶ La règle, selon les exigences de l'OFSP, est une présence à 100%
- ▶ Une absence pour cas de force majeur (dûment justifiée) doit conduire à un rattrapage sous la forme d'une participation à un enseignement équivalent (sur la même thématique ou une thématique jugée similaire) au sein d'un autre programme de formation ou sous la forme d'un travail écrit permettant de confirmer que le/la candidat-e a bien pris connaissance de la matière (travail écrit dont l'importance variera en fonction du nombre d'heures manquées).
- ▶ Cependant, seul un maximum de 10 % d'absences sur les trois ans (suite à un cas de force majeure dûment justifié, et avec rattrapage) sera accepté

**Les absences sont à justifier auprès du Professeur Martin Debbané (en ajoutant Caroline Bendahan en copie du mail, pour information)**

**Horaires et ponctualité !**



# Moodle

- ▶ Plateforme accessible <https://moodle.unige.ch/my/>
- ▶ Non accessible publiquement
- ▶ Contenu clinique des slides : **confidentiel**
- ▶ Slides déposées dès que l'intervenant l'envoie (en général juste après le cours)
- ▶ Les communications seront souvent envoyées via ce canal (déviation email si nécessaire)

□ *Visite guidée*

The screenshot shows the Moodle interface for the course 'MAS en Psychologie Clinique (2020-2023)'. The header includes the University of Geneva logo and 'Moodle.unige.ch'. Navigation links for 'Mes cours' and 'Catalogue des cours' are visible. The course title is prominently displayed, along with a dropdown menu for 'Sections de cours'. The main content area is divided into two sections: 'Programme' and 'Documents administratifs et modèles d'attestations'. The 'Programme' section contains two items: 'Programme MAS en psychologie clinique 2020-2021' and 'Modules du MAS en Psychologie Clinique 2020-2023'. The 'Documents administratifs et modèles d'attestations' section contains seven items: 'Règlement études MAS Psychologie clinique 2017\_sous réserve de modifications pour 2020-2023', 'Standards de qualite-OFSP psyclin', 'Déclaration universelle des droits de l'homme', 'Règlement Lpsy', 'Modèles d'attestations', 'Charte MAS-Psyclin employeurs 01.09.2020', and 'Charte MAS-Psyclin enseignants candidats 01.09.2020'.

# FAQ

## MAS en Psychologie Clinique 2020-2023

Sommaire	
✓	Critères pour les superviseurs/euses
✓	Validité de la pratique (3600 heures)
✓	Critères pour attester des heures de supervision (150 unités)
✓	Critères pour attester des cas cliniques traités personnellement (90 cas, dont 10 cas documentés)
✓	Expérience thérapeutique personnelle (30 unités)
✓	Modules à choix (28 unités de 45 min. libres)
✓	Questions diverses

# Critères pour les superviseurs/euses

## Questions

1) **Qu'est-ce qu'un.e superviseur/euse doit réunir comme critères pour être validé par l'OFSP et par le MAS?**

2) **Quelle démarche pour choisir mon/ma superviseur/euse?**

3) **Comment puis-je savoir si mon/ma superviseur/euse est agréée par le Comité directeur**

## Réponses

- Toute personne répondant à l'ensemble des critères suivants :
  - ayant un **master** en psychologie, ou titre jugé équivalent
  - ayant suivi une **formation postgrade qualifiée** (p. ex., titre postgrade fédéral en psychologie clinique ou en psychothérapie, titre de spécialisation FSP, doctorat en psychologie)
  - attestant d'une activité clinique professionnelle d'**au moins 5 ans** dans le domaine de la psychologie clinique et/ou dans le domaine spécifique qui concerne la pratique que vous effectuez sur le terrain (NB: la pratique en stage n'est pas incluse dans ces 5 ans)
- Le/la superviseur/euse peut :
  - être choisi.e par vous directement sur le lieu de pratique (dans ce cas, les supervisions ne sont souvent pas payantes) OU
  - dans le cas où aucun de vos collègues ne remplit les critères du **point 1)**, être choisis par vous comme superviseur/euse externe (payant). Il n'existe pas de liste « officielle » ou « restreinte » de superviseur/euse.
- Le CV du/de la superviseur/euse doit être fournis au secrétariat du MAS ([carole-bigler@unige.ch](mailto:carole-bigler@unige.ch)) dès que possible (il n'y a pas de délai stricte). Celui-ci sera examiné par le Comité directeur qui examinera la correspondance aux critères
- Référez-vous au **point 1)** pour vérifier au préalable les critères. Les CV sont examinés régulièrement lors des réunions du Comité directeur. Si le/la superviseur/euse ne remplit pas les critères, vous en serez informés dès que possible

# Validité de la pratique (3600 heures)

## Questions

- 4) **A quels critères un lieu de pratique doit-il répondre pour être validé comme de la pratique en psychologie clinique?**
- 5) **Aucun.e superviseur/euse sur mon lieu de pratique ne remplit les critères du/de la superviseur/euse OU il n'y a pas de psy. Puis-je tout de même effectuer de la pratique clinique dans ce lieu?**
- 6) **Mon contrat peut-il être sous forme de stage ou de bénévolat?**
- 7) **Y a-t-il des lieux en particulier qui ne sont pas acceptés?**
- 8) **Puis-je rester les 3 années du MAS dans le même lieu de pratique**

## Réponses

- Parmi le cahier des charges qui vous seront attribuées, un contact avec des personnes prises en soins sur le plan psychologique et/ou de la réhabilitation psychosociale est exigé. Le cahier des charges peut comprendre d'autres activités, mais la prise en soin est au premier plan
- Oui, mais à condition que vous trouviez par vous-même un.e superviseur/euse externe (cf. **point 1**) qui encadre votre pratique et que vous pouvez contacter à tout moment en cas de difficultés rencontrées par rapport à un.e patient.e
- Oui, toute place de travail peut convenir, pour autant qu'il y ait un contrat de travail et un cahier des charges comprenant des activités cliniques (p. ex. stage, poste temporaire ou fixe, bénévolat, etc.)
- Non, mais le lieu doit correspondre aux critères impliquant une pratique clinique, et chaque lieu doit être agréé par le Comité directeur. Il peut s'agir d'une institution, d'un hôpital, d'un cabinet privé, d'une association, etc.  
Notez cependant que le lieu doit obligatoirement bénéficier d'une hiérarchie d'au moins 1 degré, à savoir qu'une personne tierce (souvent le/la directeur/trice ou le/la psychologue responsable) devra attester de votre pratique (**point 9**)
- Les standards de qualité édictés par l'OFSP exigent une pratique variée. Ainsi, il sera nécessaire d'avoir fréquenté au moins deux établissements distincts pour vos 3600 heures de pratique (ou différents services au sein du même établissement), dispensant des prestations en psychologie clinique et accueillant des personnes présentant des problèmes et des troubles psychologiques

# Validité de la pratique (3600 heures)

Questions	Réponses
9) <b>Quelle démarche administrative dois-je suivre pour faire valider ma pratique des 3600h. ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lors de chaque nouveau contrat, il faut envoyer dès que possible au secrétariat du MAS (<a href="mailto:carole.bigler@unige.ch">carole.bigler@unige.ch</a>) :<ul style="list-style-type: none"><li>○ une copie du contrat,</li><li>○ un descriptif du lieu de pratique et/ou votre cahier des charges et</li><li>○ le CV du/de la superviseur/e</li></ul></li><li>• A la fin d'un contrat, ou à la fin des 3 années du MAS, vous devrez remplir avec votre responsable institutionnel une <b>attestation de pratique</b> (modèle fournis par le MAS) indiquant le nombre d'heures effectuées au total. Cela inclus les horaires de travail, y compris l'administratif et autres. Cette attestation est également à fournir à <a href="mailto:carole.bigler@unige.ch">carole.bigler@unige.ch</a></li></ul>
10) <b>Qui signe l'attestation de pratique?</b>	Toute personne responsable de votre engagement ou toute personne qui vous encadre sur le terrain. Ce peut être un.e directeur/trice, un.e médecin, un.e éducateur/trice spécialisé.e, un.e psychologue, etc. (donc ce n'est pas obligatoirement un.e psychologue et il ne s'agit donc pas nécessairement de votre « superviseur/euse »)
11) <b>Puis-je valider de la pratique que j'ai effectuée <u>avant le MAS</u> ?</b>	Oui, mais : <ul style="list-style-type: none"><li>- pour un maximum de <u>720 heures</u> (sur les 3600 h. au total)</li><li>- ET seulement pour des heures effectuées au cours des <u>2 dernières années</u> avant le début du MAS</li><li>- ET sur présentation des <u>attestations de pratique</u>, avec accès à un.e <u>superviseur/euse</u> qui correspond aux critères précités</li></ul> En revanche, il n'est pas possible de valider des unités de supervision (parmi les 150 unités), ni d'accumuler des cas cliniques (parmi les 90 cas) avant le MAS
12) <b>Est-ce que je peux passer une année</b>	Non, sauf dérogation exceptionnelle possible en 1 <sup>ère</sup> année. En effet, il est nécessaire d'avoir de la pratique, notamment pour présenter un cas clinique en fin de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années

# Critères pour attester des heures de supervision

(150 unités ; 1 unité = de 45 min.)

## Questions

13) **Qu'est-ce qu'une supervision**

## Réponses

Le temps que vous allez passer (150 x 45 min.) avec votre superviseur/euse doit permettre que votre pratique soit analysée, encadrée et développée ainsi que ses effets soient vérifiés. La supervision permet aux étudiant.e.s de progresser par étapes, dans un cadre sûr

14) **Qui peut superviser et attester des heures passées en supervision?**

Cf. **point 1)**

15) **Quelle démarche administrative?**

- Remplir et faire signer la feuille d'**attestation de supervision** (document fournis par le MAS) pour chaque supervision (ou pour chaque séries de supervision). Les attestations doivent ensuite être envoyées au secrétariat du MAS ([carole-bigler@unige.ch](mailto:carole-bigler@unige.ch))
- La feuille peut être remplie lorsque bon vous semble (p. ex, à la fin de votre contrat, à la fin du MAS ou périodiquement). Avant de débiter une série de supervision, vous assurez que votre superviseur/euse soit au clair avec le fait que devrez remplir des attestations (ce sera à vous de noter les heures/unités, en accord avec votre superviseur/euse)

16) **Peut-il s'agir d'une supervision de groupe?**

Oui, si votre superviseur/euse estime que vous avez bénéficié de la supervision des autres. Autrement, il/elle indiquera les unités/minutes qui vous ont été dédiées

# Critères pour attester des cas cliniques traités personnellement

## (90 cas, dont 10 cas documentés)

### Questions

17) **Qu'est-ce qu'un cas?**

### Réponses

- Un.e patient.e que vous avez suivi de A à Z (évaluation et/ou intervention) = 1 cas
- Dans le **tableau des 90 cas** (modèle fournis par le MAS), une ligne correspond à un cas
- Un cas correspond à une problématique traitée (il est donc possible, p. ex., pour un suivit à long terme, d'accumuler plusieurs cas pour une seule et même personne, dans le cas où vous abordez et traitez différentes problématiques pour ce même cas

18) **Dans la liste des 90 cas, est-ce que je peux accumuler plusieurs cas ayant une problématique strictement similaire (p. exemple «haut potentiel»)**

C'est possible en partie, mais pas uniquement.  
Il faudra acquérir de la pratique dans au moins 2 lieux de pratique (ou 2 services/unités) différents. Il peut y avoir plusieurs cas d'étiologie similaire, mais votre liste devra comporter aussi des cas d'étiologies différentes

19) **Une prise en charge groupale constitue-t-il 1 ou plusieurs cas?**

Les prises en charge de groupe permettent de comptabiliser autant de «cas» que de personnes prises en charge, mais obligation de spécifier qu'il s'agit d'une prise en charge groupale (en fusionnant les cellules dans le tableau Excel et en indiquant le temps consacré pour l'ensemble du groupe)

20) **Est-ce que mon/ma superviseur/euse doit «m'assister» systématiquement dans tous ces cas traités personnellement?**

Non, pas nécessairement. En revanche, vous devez pouvoir avoir accès à votre superviseur/euse à tout moment pour pouvoir discuter d'un.e patient.e, au besoin

# Critères pour attester des cas cliniques traités personnellement

## (90 cas, dont 10 cas documentés)

### Questions

21) **Qu'est-ce que les 10 cas documentés?**

### Réponse

- L'OFSP exige que parmi les 90 cas vus et attestés, 10 d'entre eux soient fournis sous la forme d'un rapport En résumé:
    - 1/10 cas constitue le mémoire de MAS
    - 2/10 cas sont inclus dans les présentations orales de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année
    - 7/10 cas sont fournis par vous en fin de 3<sup>e</sup> année (à envoyer à [carole.bigler@unige.ch](mailto:carole.bigler@unige.ch))
- Des consignes plus précises sur la présentation de ces cas figurent dans Moodle sous « Directives pour la présentation des 10 cas détaillés »

**NB:** les 10 cas documentés sont obligatoirement des cas d'évaluation **ET** d'intervention (contrairement aux 80 cas restant qui peuvent être des cas d'évaluation et/ou d'intervention)

22) **Quelle démarche administrative?**

Vous devez remplir, progressivement, le **tableau des 90 cas** (modèle fourni par le MAS), après que vous ayez suivi chaque patient.e. Ces tableaux sont ensuite à envoyer à [carole.bigler@unige.ch](mailto:carole.bigler@unige.ch)

# Expérience thérapeutique personnelle

## (30 unités)

### Questions

**23) De quoi s'agit-il?**

### Réponses

- Celle-ci doit permettre aux étudiant.e.s d'analyser leur vécu et leur comportement en vue de leur future profession de psychologue clinicien.ne, de développer leur personnalité et de mener une réflexion critique sur leur comportement relationnel
- Les 30 unités sont fournies par le MAS
- Elle se réalise en groupe, pendant les weekend du MAS (font partie du programme)
- Une attestation vous sera délivrée (en cas d'absence à l'une des séances, les heures doivent être rattrapées. Ce sera à vous d'organiser une séance individuelle ou de groupe avec un.e superviseur/euse agréé.e par le Comité directeur)

# Modules à choix

(28 unités de 45 min. libres)

## Questions

24) **De quoi s'agit-il?**

25) **Quels documents dois-je réunir pour attester de ces heures et comment les transmettre?**

26) **Puis-je choisir n'importe quelle formation?**

## Réponses

- Vous pouvez choisir, en dehors du MAS, des cours/formations/congrès qui vous intéressent tout particulièrement. Ainsi, c'est à vous qu'incombe la responsabilité de les choisir (recherche individuelle) et de vous y inscrire. Les éventuels frais d'inscription à ces formations ne sont pas financés par le MAS
- Ces unités font partie intégrante des 500 unités théoriques, elles sont donc obligatoires et devront être attestées

Il faudra transmettre à [carole.bigler@unige.ch](mailto:carole.bigler@unige.ch):

- une copie des attestations fournies par les organisateurs (avec votre noms et l'indication du nombre d'heures ou unités effectuées) et
- les programmes qui y sont associés (ou autre informations/descriptifs)

Ces formations sont ensuite évaluées par les membres du Comité directeur qui attestent de leur validité au sein du MAS

Les formations que vous aurez suivies doivent porter sur la clinique et correspondre aux exigences de qualité d'une formation postgrade et les programmes que vous aurez transmis seront examinés par le Comité directeur qui les validera

Si vous avez un doute quant à la validité d'une formation, n'hésitez pas à en discuter avec C. Bendahan qui pourra vous aider, ou en cas de doute qui pourra adresser la question au Comité

# Modules à choix

(28 unités de 45 min. libres)

## Questions

27) **Puis-je suivre des formations en ligne?**

28) **Est-ce que je peux faire valider d'anciennes formations que j'ai suivies avant le MAS**

## Réponses

Oui, mais les unités seront validées uniquement si:

- Le contenu est approuvé par le Comité directeur (envoyez la référence du cours/congrès/formation à [caroline.bendahan@unige.ch](mailto:caroline.bendahan@unige.ch) afin de valider ce point
- Une fois la formation suivie, vous devrez fournir le détail de comment est certifiée la formation, en particulier que la formation inclue un élément de validation du présentiel (p. ex. il doit y avoir une évaluation/attestation de présentiel (présenter uniquement le justificatif de paiement n'est pas suffisant : à fournir à [caroline.bendahan@unige.ch](mailto:caroline.bendahan@unige.ch))
- Vous devez aussi lui fournir le CV ou d'autres informations (obtenues p. ex sur internet) sur les formateurs/trices (nécessité de correspondance au standards de qualité: les formateurs doivent avoir une expertise reconnue dans le domaine enseigné, avec un titre postgrade).

Non, ce module libre est obligatoirement réalisé durant le MAS

# Questions diverses

## Questions

**Ai-je un statut d'étudiant.e? Et jusqu'à quand est-il valide?**

**J'ai manqué un cours du MAS (maladie, événements impérieux), que faire?**

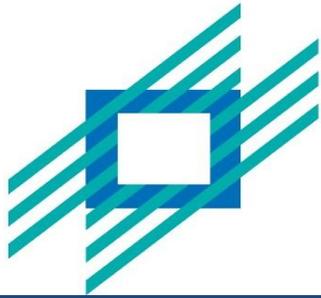
**Quels sont les critères pour pouvoir se présenter à l'examen final du MAS?**

## Réponses

Oui. Vous allez recevoir une carte multiservice à faire valider dans les bornes prévues à cet effet. Sa validité se termine au délai de fin du programme. Habituellement, cette date de fin devrait représenter la dernière rencontre, soit l'examen final ou la soutenance du mémoire

- Il est obligatoire de rattraper toutes les heures manquées (pour obtenir le titre, le 100% des 500 unités théoriques est exigé par l'OFSP)
- Vous devez trouver par vous-même le complément des heures manquées (p. ex., sous la forme de cours/conférences/séminaires/...) en lien avec la thématique du cours que vous avez manqué, et fournir:
  - Une attestation de participation
  - Un programme/toute information utile sur le cours qui comprennent aussi les horaires/heures de cours, afin de pouvoir valider au minimum le nombre d'unités manquées
- Documents à fournir à [caroline.bendahan@unige.ch](mailto:caroline.bendahan@unige.ch)

La réussite aux enseignements théoriques (500 unités) et la validation des attestations des supervisions (150 unités), des cas cliniques (90 cas dont 10 documentés) et des expériences personnelles (30 unités) sont une condition pour l'accès à l'examen final.



**SKJP**  
**ASPEA**  
**ASPEE**

Schweizerische Vereinigung für Kinder- und Jugendpsychologie  
Association Suisse de Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence  
Associazione Svizzera di Psicologia dell'Età Evolutiva

# Titre de spécialisation en psychologie de l'enfance et de l'adolescence FSP

En collaboration avec la  
Formation des Associations Romandes et  
tessinoise des Psychologues (FARP)

Julia Gerber, responsable FARP

# Cursus ASPEA

- Association affiliée à la FSP
- Titre de spécialisation FSP depuis 1997
- Collaboration FARP-ASPEA en Romandie

# FS

# D

# LPsy

## Titres de spécialisation FSP (800 à 1200h) :

- Psychothérapie
- Psychologie enfance – adolescence
- Psychologie clinique
- Neuropsychologie
- Psychologie de la santé
- Développement de carrière et RH
- Psychologie légale
- Psychologie du sport
- Psychologie de la circulation
- Psychologie du coaching

## Certificats de qualification complémentaire FSP :

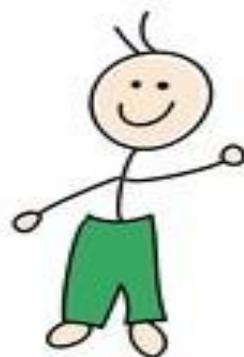
- Psychologie d'urgence
- Aide aux victimes
- Gérontopsychologie
- Psychologie oncologique
- Supervision TCC

## Titres postgrades fédéraux :

- Psychothérapie
- Psychologie enf – ado
- Psychologie clinique
- Neuropsychologie
- Psychologie de la santé

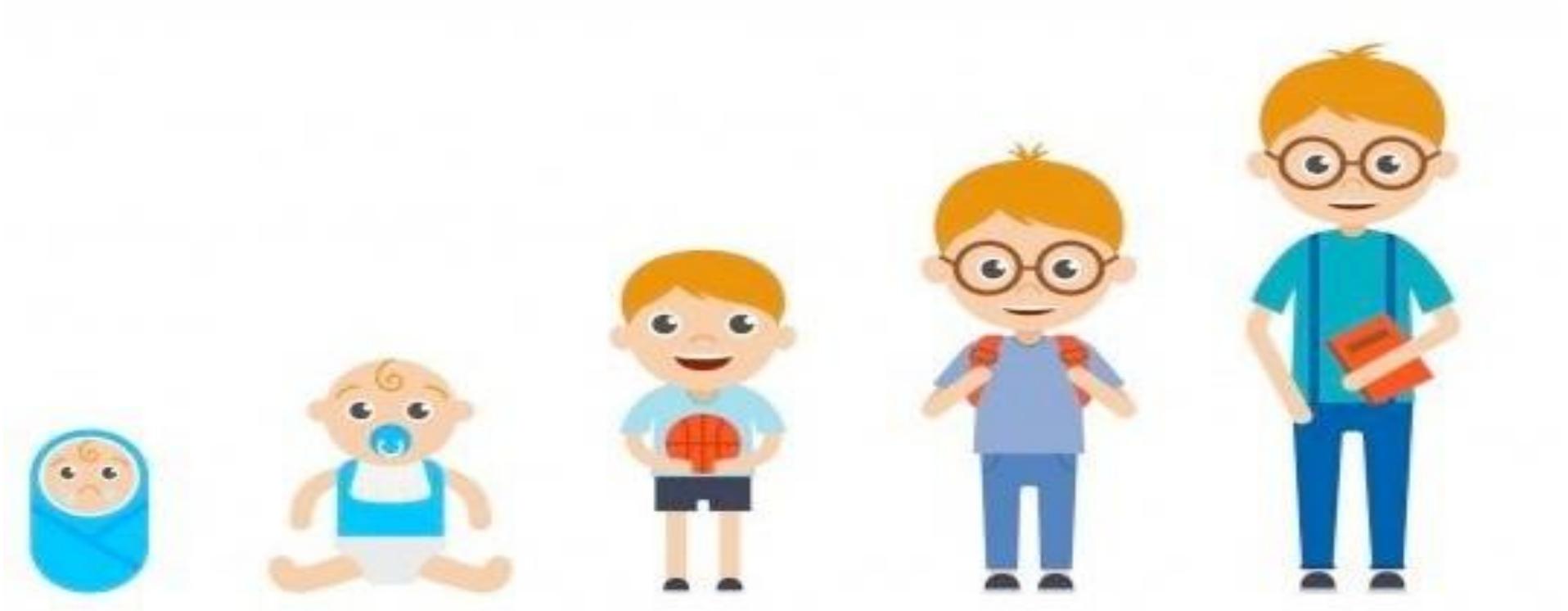
# Spécificités

---



# Spécificités

---



# Spécificités

---



- Individu
  - Développement
  - Troubles
- Famille
  - *Parents*
- Ecole
  - Apprentissages
  - Relations sociales
  - *Enseignants / autres professionnels*

# Spécialisation enfant-ado

- Population spécifique
- Activité clinique : évaluation, intervention / prise en charge (soutien, psychothérapie, etc) et collaboration pluridisciplinaire  
/connaissances du travail institutionnel  
large éventail de lieux de travail
- Pas spécifique à une orientation théorique

# Exigences

- Auparavant : cursus modulaire
- Ré-évaluation des filières de formation postgrades de spécialisation et qualification complémentaire de la FSP
  - Nouveau cursus avec contenu davantage défini
  - Dispositions transitoires
- Version alémanique : [www.skjp.ch](http://www.skjp.ch)
  - dès avril 2021
- Version romande : FARP ([www.farp.ch](http://www.farp.ch))
  - dès début 2022

# Admission

- Master en psychologie ou équivalent (standard LPsy)
- Inscription possible en tout temps

*Souhaité mais pas obligatoire :*

- Activité professionnelle en tant que psychologue enf-ado (à 40% au minimum pour les psy débutants)
  - Activité psychologique dans les domaines : investigation, bilan, intervention, consultation et traitement.

# Cursus

Domaine	Exigences
Activité individuelle de psychologue enfant-ado	Equivalent de 2 ans à 80%, dans une institution spécialisée en psychologie enfant-ado (à 40% min pour les psychologues débutants)
Connaissances et savoir-faire	500 unités
Accompagnement et évaluation de la pratique	200 unités

# Cursus

Domaine	Exigences
Connaissances et savoir-faire	<ol style="list-style-type: none"><li data-bbox="1057 404 2303 564">1. Évaluation du développement individuel d'enfants et d'adolescents</li><li data-bbox="1057 564 2303 642">2. Évaluation de systèmes</li><li data-bbox="1057 642 2303 792">3. Interventions auprès d'enfants et d'adolescents</li><li data-bbox="1057 792 2303 871">4. Interventions dans des systèmes</li><li data-bbox="1057 871 2303 943">5. Thèmes transversaux</li></ol>

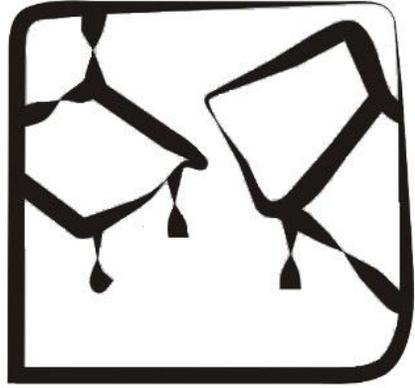
# Cursus

Domaine	Exigences
Accompagnement et évaluation de la pratique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Supervision expérientielle et supervision (80 unités)</li><li>• Rapports de cas (20 unités)</li><li>• Colloques (50 unités)</li><li>• Travail de recherche pratique (50 unités)</li></ul>

Examen final : évaluation du dossier + entretien

# Informations utiles

- [www.skjp.ch](http://www.skjp.ch) (SKJP-Akademie : cursus all.)
- [www.farp.ch](http://www.farp.ch) □ Cursus □ Psy enfant-ado ASPEA
- [perm.fp@farp.ch](mailto:perm.fp@farp.ch)



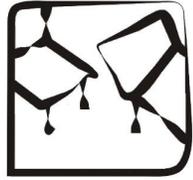
**SPsyAJ**

**Séminaire Psychanalytique de l'Arc  
Jurassien**

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE **CNP**

**Formation Postgraduée en Psychothérapie  
Psychanalytique de l'Arc Jurassien (FPPP-AJ)**

**[www.spsyaj.ch](http://www.spsyaj.ch)**



SPsyAJ

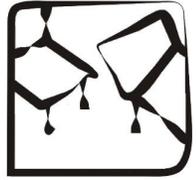
## Séminaire Psychanalytique de l'Arc Jurassien

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE **CNP**

Le SPsyAJ, sous la direction médicale du CNP (Centre Neuchâtelois de Psychiatrie) propose un cursus de formation postgrade, dans le domaine de la psychothérapie psychanalytique d'approches freudienne, lacanienne et post-freudienne.

- A Neuchâtel (à 5 min de la gare) les jeudis après-midi et samedi
- Accrédité par la FSP depuis 2006 et par la FMH (SSP) depuis 2010
- Accrédité définitivement par l'OFSP depuis novembre 2018
- Sous l'organe responsable FSP (Fédération Suisse des Psychologues)

Certains cours sont également ouverts à la formation continue



SPsyAJ

## Séminaire Psychanalytique de l'Arc Jurassien

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE **CNP**

Le cursus s'adresse:

- Aux psychologues: la formation complète mène au titre postgrade fédéral de «psychothérapeute reconnu(e) au niveau fédéral». Pour enfants, ados et adultes.
- Aux médecins: la formation théorique du cursus FPPP-AJ (les cours de connaissance et savoir-faire), correspondant aux critères de formation en psychothérapie au sens strict de la FMH, peut être prise en compte pour le titre de médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie FMH.



SPsyAJ

# Séminaire Psychanalytique de l'Arc Jurassien

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE **CNP**

- **Encadrement et accompagnement des responsables durant toute la formation**
- **Secrétariat**

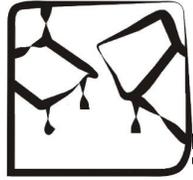
La formation postgrade d'une durée de **5 ans** comprend minimum 1300 heures

Organisées par le SPsyAJ au SPsyAJ

- **500 heures d'enseignement théorique; contenu des modules de connaissances et savoir-faire**  
(Seules les heures effectivement suivies sont validées).
- **2 évaluations, intermédiaire et finale (orales)**

Organisées par l'étudiant, avec validation des responsables

- **150 heures de supervision**
- **150 heures de psychothérapie personnelle**
- **500 heures d'activité psychothérapeutique et 10 psychothérapies achevées ou en voie de terminaison**
- **2 ans de pratique clinique à 100%** dans une institution psychosociale, dont 1 an au moins dans un institut ambulatoire ou stationnaire de soins psychiatriques et psychothérapeutiques.



SPsyAJ

# Séminaire Psychanalytique de l'Arc Jurassien

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE **CNP**

- **Admission:**

Sur dossier (CV + copie diplômes) et entretiens de pré-admission avec validation définitive par l'organisation responsable FSP

- **Pré-requis:**

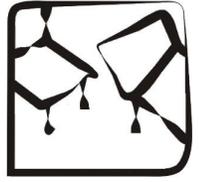
Etre titulaire d'un Master en psychologie, avoir effectué 12 crédits (120h) de psychopathologie et psychologie clinique et être particulièrement intéressé par l'orientation psychothérapeutique psychanalytique.

- **Délai**

Les inscriptions seront ouvertes dès octobre 2021.

- **Coûts**

CHF 3200.- par année (comprenant 100-120heures de cours théoriques).



SPsyAJ

Séminaire Psychanalytique de l'Arc Jurassien

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE **CNP**

## Formation Continue

La formation continue s'adresse aux psychologues et aux médecins.  
Une attestation est délivrée aux participants pour chaque enseignement (seules les heures suivies sont attestées).

Responsable                    Simone Montavon Vicario  
  Psychothérapeute reconnue au niveau fédéral  
  Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Responsable adjoint                    Olivier Voirol  
  Psychothérapeute reconnu au niveau fédéral  
  Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Secrétaire                    Joëlle Calestani  
  CNP - Centre Neuchâtelois de Psychiatrie  
  SPsyAJ – lundi, jeudi et vendredi matin

Vieux-Châtel 20 - CH-2000 Neuchâtel  
Tél. central: +41 32 755 15 00

**[www.spsyaj.ch](http://www.spsyaj.ch)**

# MAS en TCC

## Séance d'informations aux étudiants de Master

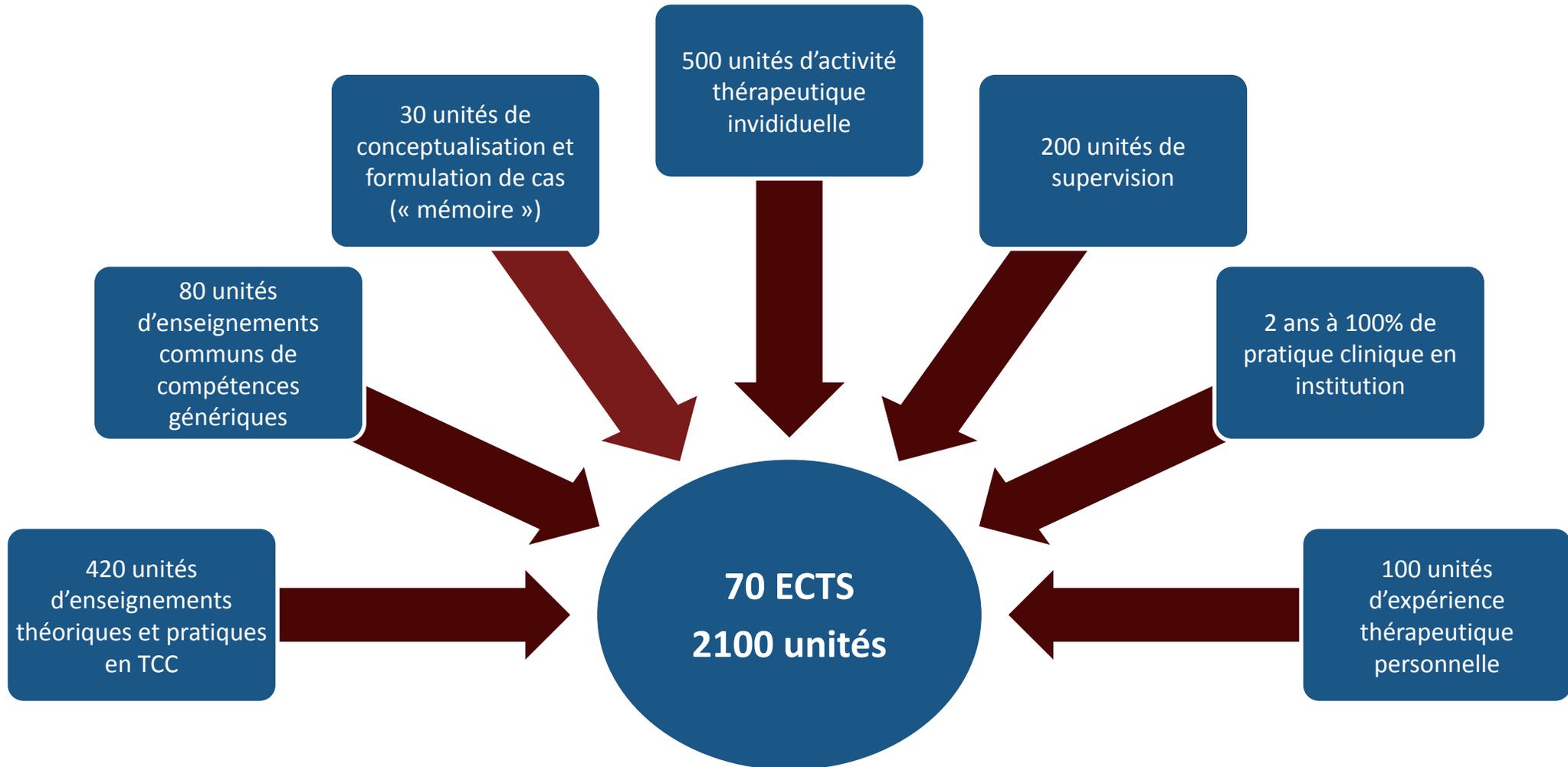




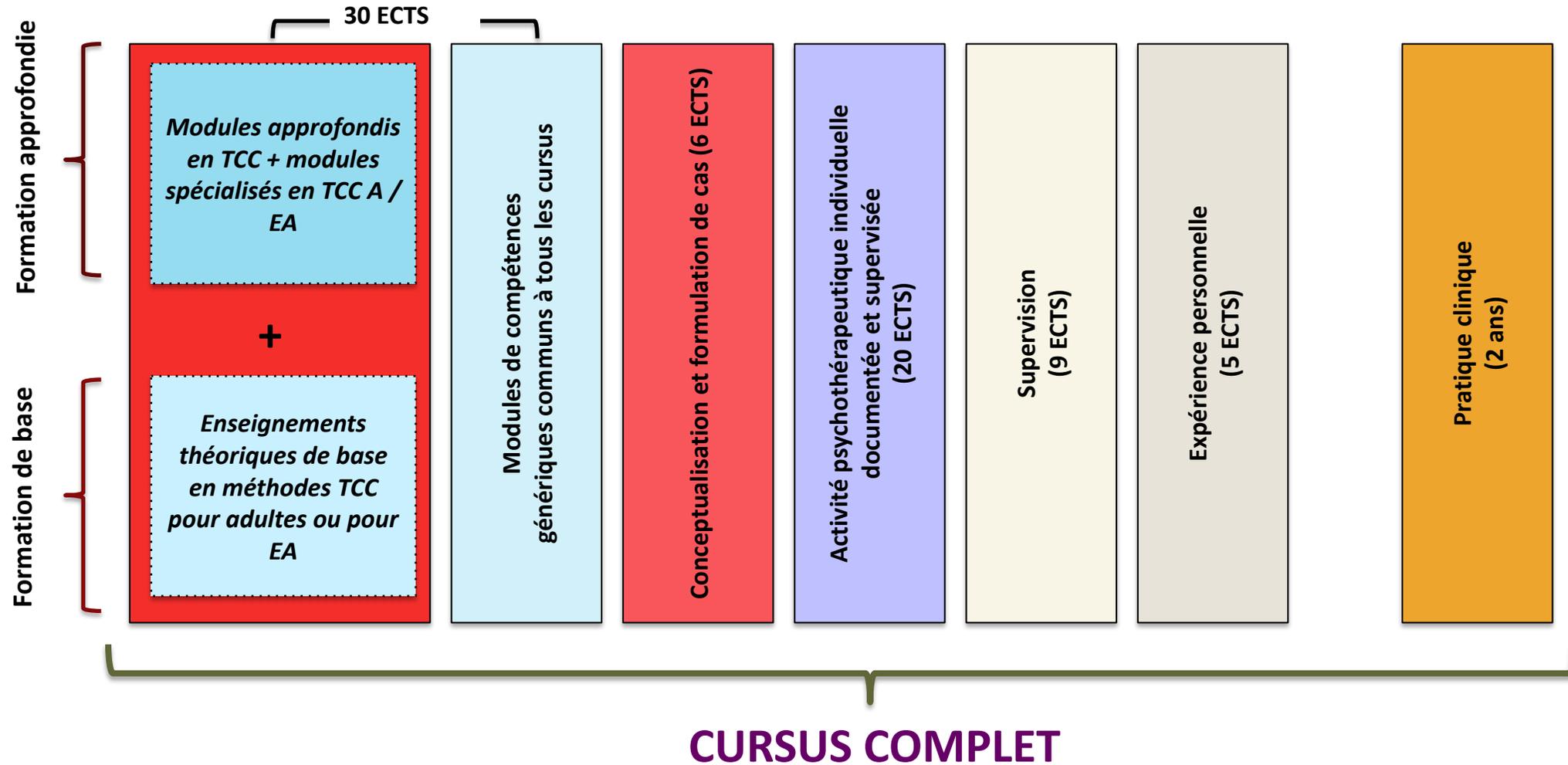
## Le MAS en TCC

- ✓ **Formation postgrade interuniversitaire en partenariat avec l'UNIL, l'UNIFR et l'UNIGE**
- ✓ **En collaboration avec les institutions psychiatriques romandes, des thérapeutes privés et la SSTCC**
- ✓ **Accréditation par l'OFSP**
- ✓ **Un MAS intégrale pour le titre de spécialiste en psychothérapie et le diplôme universitaire**
- ✓ **2 orientations spécifiques à choix : « TCC chez l'adulte » et « TCC chez l'enfant et l'adolescent »**
- ✓ **MAS de 70 crédits ECTS**
- ✓ **Durée de 5 à 7 ans**
- ✓ **Prochaine volée en automne 2022, à Lausanne**

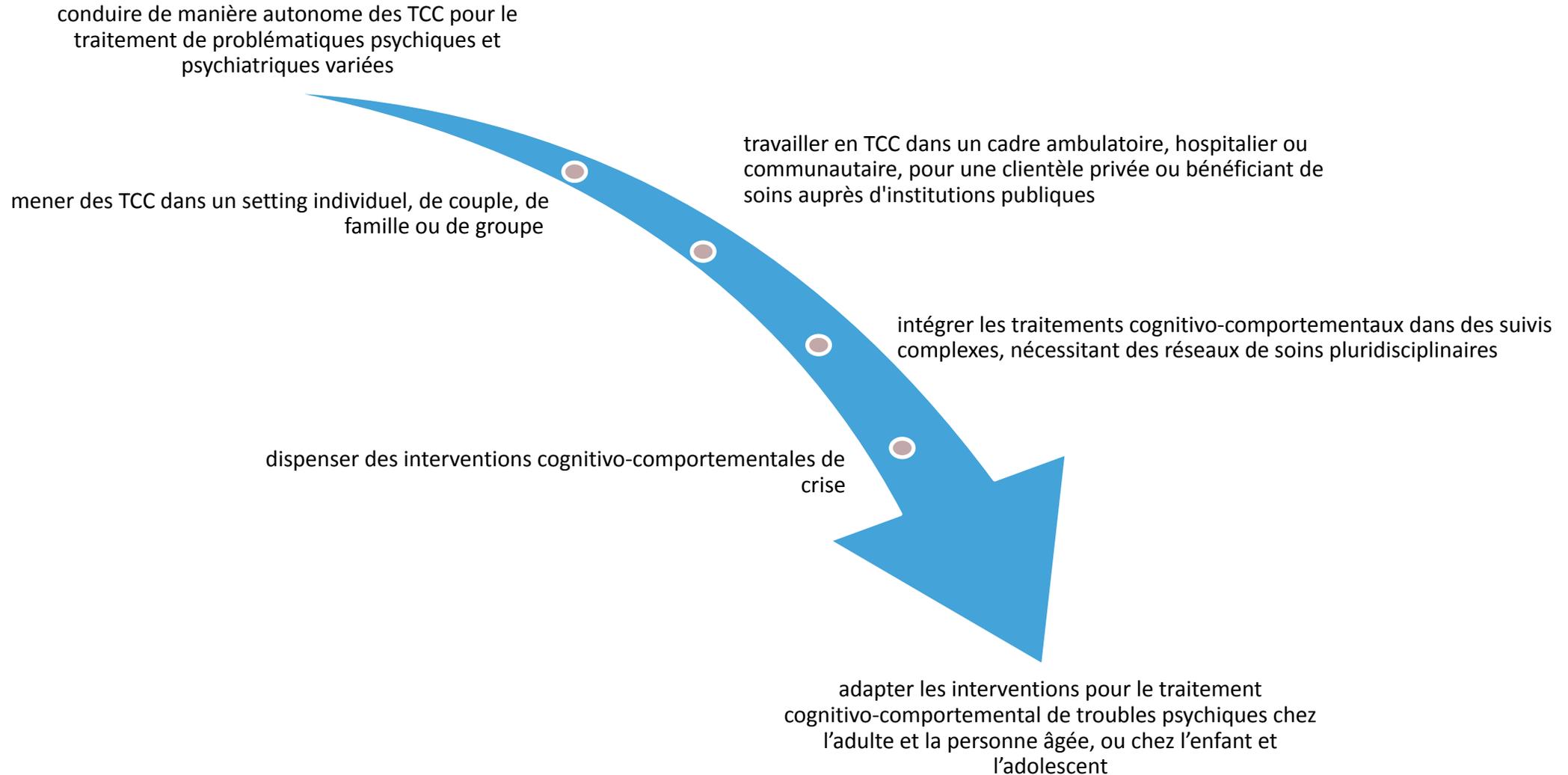
# Volets du MAS



# Structure générale du MAS en TCC (70 ECTS)



# Les objectifs du MAS en TCC



# Les atouts du MAS en TCC

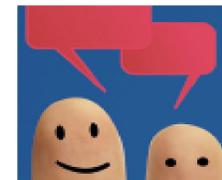
- **Deux en un : un diplôme universitaire et un titre fédéral de spécialisation en psychothérapie**
- **Une spécialisation dans la prise en charge TCC des enfants-ado ou des adultes**
- **L'acquisition de connaissances et compétences pour prendre en charge une variété de problématiques psychiques et psychiatriques dans des cadre de travail divers**
- **L'utilisation de stratégies et techniques d'intervention thérapeutiques empiriquement fondées**
- **Une formation solide en TCC ancrée dans le territoire institutionnel, professionnel, universitaire et associatif**
- **Une ouverture sur un réseau professionnel (formateurs, collègues, formation continue, cours interaxes, ...)**
- **Une filière existante depuis 2005**
- **Une inscription à l'UNIL avec accès aux bases de données de la BCU, une carte d'étudiant, ...**



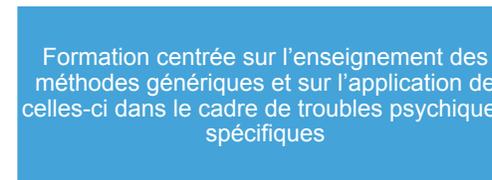
Formation universitaire sensibilisant les candidats à l'importance de la conceptualisation de cas et à l'appropriation critique des recherches scientifiques en TCC



Formation ouverte sur la pluridisciplinarité



Formation mettant l'accent sur les processus relationnels et interpersonnels à l'œuvre dans la thérapie et leur utilisation bénéfique pour le traitement des clients/patients

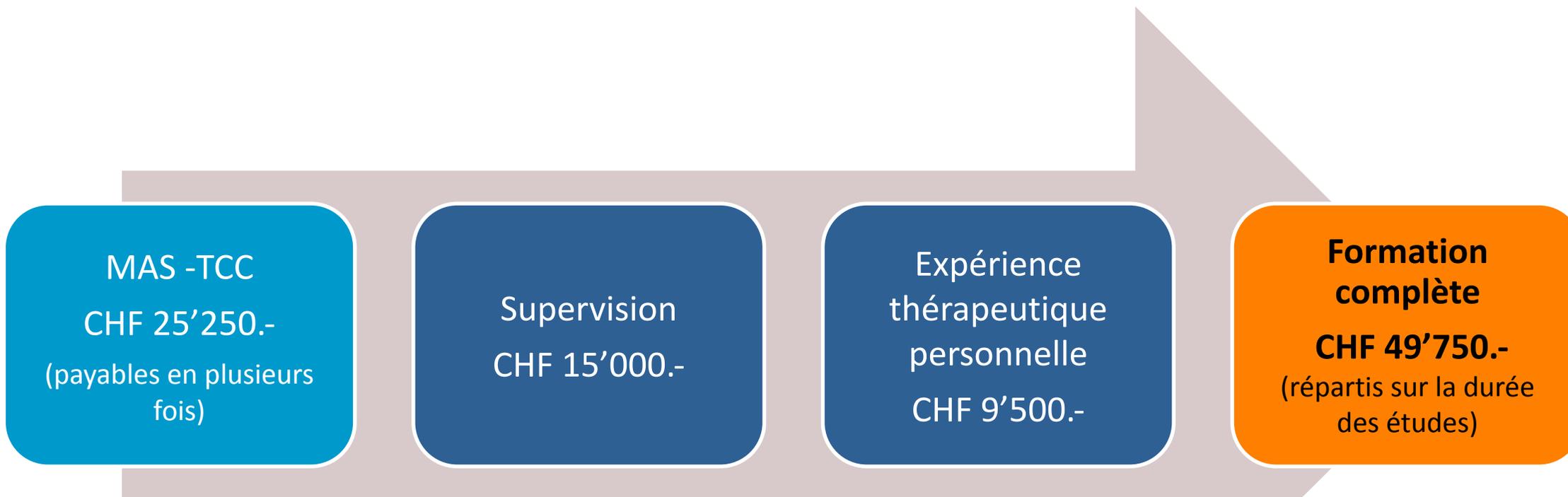


Formation centrée sur l'enseignement des méthodes génériques et sur l'application de celles-ci dans le cadre de troubles psychiques spécifiques



Formation clé en main soucieuse de développer à la fois une base commune et des profils individuels

# Coût de la formation complète (à titre indicatif)



Base de calcul pour la supervision et l'expérience thérapeutique personnelle : CHF 160.-/unité individuelle & CHF 50.-/unité de groupe



## Pour s'inscrire au MAS en TCC

- ✓ **Sur dossier de candidature (CV, lettre de motivation, carte d'identité, attestations, etc.)**
- ✓ **Avoir un Master en psychologie ou un Diplôme fédéral de médecine d'une université suisse**
- ✓ **Ou un titre jugé équivalent et reconnu par les universités suisses et par l'OFSP**
- ✓ **Attester d'au moins 12 crédits ECTS en psychologie clinique et psychopathologie**
- ✓ **Et d'au moins 3 crédits ECTS d'introduction en TCC**
- ✓ **Priorité donnée à des participants avec une pratique clinique, mais ce n'est pas un prérequis strict !**
- ✓ **Inscription en ligne via le portail de l'UNIL :**  
<https://www.formation-continue-unil-epfl.ch/edition-complete/>

# Pour plus d'informations

- ✓ Christelle Guinand, [tcc-mas@unil.ch](mailto:tcc-mas@unil.ch)
- ✓ <https://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/tcc-mas/>



A screenshot of the website for the Master of Advanced Studies (MAS) in Psychotherapy, Behavioral and Cognitive. The page features a navigation bar with links for Home, Formations, Titles Delivered, Prestations, A Notre Sujet, Contact, and Restez Informé-e. The main content area includes a banner for the MAS program with the title "PSYCHOTHÉRAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE" and the subtitle "Master of Advanced Studies". It also mentions the start date "Dès novembre 2019" and provides buttons for "Brochure" and "S'inscrire". On the right side, there is a section titled "Restez informé·e !" and a list of related topics: "Thérapie comportementale et cognitive (TCC)", "Remédiation cognitive avec RECOS", and "Bilan sensorimoteur". The footer contains the logos for Unil (Université de Lausanne), UNI FR (Université de Fribourg / Universität Freiburg), and UNIVERSITÉ DE GENÈVE.

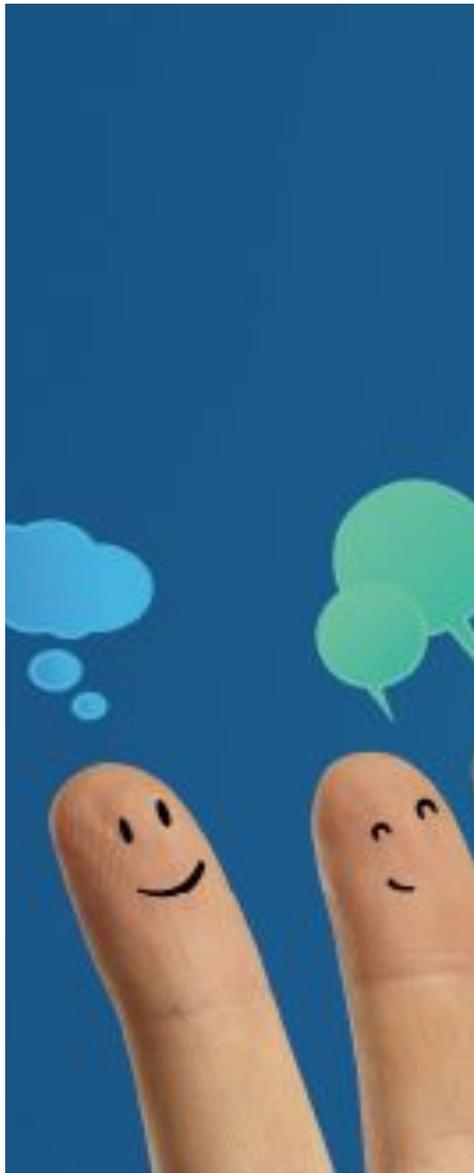
# Responsables

Fonction	Nom	Coordonnée
Président de la Filière	Prof. Valentino Pomini	<i>valentino.pomini@unil.ch</i>
Présidente du Comité scientifique Directrice exécutive	Sabrina Caillet-Zahler	<i>sabrina.caillet-zahler@unil.ch</i>
Responsable du CEPUSPP	Daniela Dunker Scheuner	<i>daniela.dunker-scheuner@chuv.ch</i>
Coordinatrice Gestionnaire Qualité	<b>Christelle Guinand</b>	<b>tcc-mas@unil.ch</b>

**Toutes les questions et communications sont à adresser en premier lieu à :**

**[TCC-MAS@UNIL.CH](mailto:TCC-MAS@UNIL.CH)**

**Filière de Formation Postgrade en Psychothérapie Comportementale et Cognitive  
Institut de psychologie  
Quartier Mouline, Géopolis  
1015 Lausanne**



# Organisation

Le MAS est organisé par les facultés de psychologie des universités de Lausanne, Fribourg et Genève, en association avec la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, en collaboration avec :

- l'Institut universitaire de psychothérapie, DP CHUV ;
- le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), DP CHUV ;
- le Secteur Psychiatrique Ouest, DP CHUV (SPO) ;
- le Secteur Psychiatrique Nord, DP CHUV (SPN) ;
- le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) ;
- le Département de Psychiatrie et de Psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand (DPP-CHVR) ;
- le Réseau Fribourgeois de Santé mentale (RFSM) ;
- la Société Suisse de Thérapie Comportementale et Cognitive (SSTCC).



**Merci beaucoup de  
votre attention !**

Master of Advanced Studies  
Psychothérapie psychanalytique



Séance d'information

# MAS en psychothérapie psychanalytique UNIL - UNIGE

- ✧ Filière accréditée par l'OFSP, permet l'obtention du titre postgrade fédéral en psychothérapie
- ✧ MAS en psychothérapie psychanalytique : 6 ans de formation
- ✧ S'adresse aux psychologues (formation postgrade ou continue) et aux médecins psychiatres qui ont déjà le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie (formation continue)
- ✧ Inscrite dans la coordination interuniversitaire des formations postgrades en psychologie (Triangle d'Azur)

## Entités organisatrices

- Institut de psychologie (IP), Faculté des sciences sociales, Université de Lausanne
- Institut universitaire de psychothérapie (IUP), Département de psychiatrie-CHUV et Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne
- Département universitaire de psychiatrie, Faculté de médecine, Université de Genève
- Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève

## Associations et institutions collaboratrices

- Association Romande pour la Psychothérapie Analytique de Groupe (ARPAG)
- Association Suisse pour la Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adolescent (ASUPEA)
- Association Suisse Romande de l'Ecole Européenne de psychanalyse – New Lacanian School (ASREEP-NLS)
- European Federation of Psychoanalytic Psychotherapy in the Public Sector de Suisse romande (EFPP)
- Société suisse de psychanalyse – Centre de psychanalyse de Suisse romande (CPSR)
- Département de psychiatrie du CHUV (DP)
- Département de santé mentale et de psychiatrie des HUG (DSMP)
- Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est vaudois
- Hôpital du Valais, Pôle de psychiatrie et psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand
- Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)
- Service d'enseignement spécialisé et d'appui à la formation du canton de Vaud (SESAP)
- Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent des HUG (SPEA)
- Service Universitaire de psychiatrie pour enfants et adolescents du CHUV (SUPEA)

## Président du Comité directeur

- Prof. Pascal Roman

# CURSUS

## A) Formation de base (20 crédits ECTS)

- à Lausanne, la formation de base est organisée dans le cadre du CEPUSPP
  - Coursus Psychothérapie Adulte ou Psychothérapie Enfant-adolescent
- à Genève, la formation de base est organisée dans le cadre des HUG
  - Coursus Psychothérapie Adulte

## B) Formation approfondie (23 crédits ECTS)

Suivi et obtention de 3 *Certificates of Advanced Studies* (CAS)  
(à choix parmi la liste ci-dessous)

**Thérapies psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent - CAS**  
*Janvier à décembre 2022, Lausanne*

**Transfert et contre-transfert - CAS**  
*Janvier à décembre 2022, Genève*

**Technique psychanalytique - CAS**  
*Janvier à décembre 2023, Lausanne*

**Interprétation - CAS**  
*Janvier à décembre 2023, Genève*

**Traitement psychanalytique de l'adolescent et du jeune adulte - CAS**  
*Janvier à décembre 2024, Lausanne*

**Défis contemporains de la thérapie analytique - CAS**  
*Janvier à décembre 2024, Genève*

**Psychanalyse et institutions - CAS**  
*Janvier à décembre 2025, Lausanne*

**Cadre et espace thérapeutique - CAS**  
*Janvier à décembre 2025, Genève*

## C) Éléments complémentaires

Organisés par le programme

**Formation transverse**  
commune aux axes : Psychanalyse, Systémique et TCC (80h, 3 crédits ECTS)

**Supervision de groupe**  
(de 72 à 90h selon les CAS suivis, 6 crédits ECTS)

Organisés par le-la participant-e <sup>1</sup>

**Formation complémentaire** (60 h, 7 crédits ECTS)

**Compléments de supervision**  
(de 60h à 78h, dont un minimum de 50h en individuel, 4 crédits ECTS)

**Expérience thérapeutique personnelle**  
(150 h, dont un minimum de 100h en individuel)

**Pratique psychothérapeutique** (500h min.)

**Pratique clinique** (2 ans à 100% auprès d'institutions reconnues)

## D) Mémoire de fin de formation (7 crédits ECTS)

<sup>1</sup> Un-e accompagnant-e de formation aide le-la participant-e à organiser ces éléments en conformité avec les exigences du MAS.

# Programme

## Connaissances et savoir-faire (580 unités\*)

### □ Formation de base :

A Lausanne, Centre d'enseignement postuniversitaire pour la spécialisation en psychiatrie et psychothérapie (CEPUSPP - CHUV)

A Genève, Enseignement postgradué du Département de psychiatrie des HUG – approfondissement en psychothérapie psychanalytique

### □ Formation approfondie :

3 CAS à choix parmi une offre de 8 CAS à Lausanne et à Genève

- Cours et séminaires théoriques
- Ateliers thématiques, ateliers cliniques
- Séminaires de lecture
- Groupes de psychodrame
- Supervision de groupe

<b>Thérapies psychanalytiques de l'enfant et de l'adolescent - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2022, Lausanne</i>	<b>Transfert et contre-transfert - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2022, Genève</i>
<b>Technique psychanalytique - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2023, Lausanne</i>	<b>Interprétation - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2023, Genève</i>
<b>Traitement psychanalytique de l'adolescent et du jeune adulte - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2024, Lausanne</i>	<b>Défis contemporains de la thérapie analytique - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2024, Genève</i>
<b>Psychanalyse et institutions - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2025, Lausanne</i>	<b>Cadre et espace thérapeutique - CAS</b> <i>Janvier à décembre 2025, Genève</i>

\* Une unité comprend 45 minutes au moins

# Programme

## connaissance et savoir-faire (580 unités)

### □ Formation complémentaire : 60 unités organisées par le/la participant-e, et à sa charge

--> Critères de reconnaissance de la formation complémentaire :

- « Bloc de formation » de minimum 10 unités (cycle de conférences, journées)
- Orientation théorique explicitement psychanalytique
- Formateurs avec titre de spécialiste en psychothérapie et/ou affiliation reconnue

➔ Formations données par les associations collaboratrices

### □ Formation transverse : 80 unités de cours communs aux filières Psychanalyse, Systémique et TCC, organisées par le programme

--> A suivre en principe dès la deuxième année de la formation de base

### □ Mémoire de fin de formation : épreuve finale et défense orale

# Programme

## pratique psychothérapeutique et pratique clinique

### □ Pratique psychothérapeutique

→ Au minimum 500 unités d'activité de psychothérapie et 10 cas traités ou en cours de traitement minimum, supervisés (registre de cas)

### □ Pratique clinique

→ Pratique clinique en tant que psychologue équivalente à 2 ans à 100% auprès d'institutions reconnues

- Inscrites au registre ISFM (<https://www.registre-isfm.ch/default.aspx>)
- Signataires de la Charte du Pôle de Coordination (disponible sur la page web du MAS)

# Programme

## supervision et expérience thérapeutique personnelle

### Supervision : 150 unités

Individuelle	En groupe
Minimum 50 unités	de 0 à 100 unités (72 à 90 comprises dans les CAS)

### Expérience thérapeutique personnelle : 150 unités

Individuelle	En groupe
Minimum 100 unités	de 0 à 50 unités

- > Critères de reconnaissance des heures de supervision et d'expérience thérapeutique personnelle :
  - Superviseurs et psychothérapeutes appartenant aux sociétés et associations collaboratrices
  - Titre de spécialiste depuis au moins 5 ans
- > A commencer au plus tard au début de la formation approfondie
- > Organisation des compléments de supervision et de l'expérience thérapeutique personnelle par le ou la participant-e

# Accompagnant-e de formation

- Interlocuteur-trice privilégié-e pour toutes les questions qui touchent à l'engagement dans la formation et afin de garantir la cohérence du parcours :
  - ❖ Choix des CAS de formation approfondie
  - ❖ Choix des modules de formation complémentaire (60h)
  - ❖ Unités de supervision à réaliser en-dehors du MAS
  - ❖ Diversité des pathologies traitées dans les 10 cas supervisés
  - ❖ Engagement dans une expérience personnelle de la psychothérapie
  - ❖ Et toute autre question liée à la formation...

## Unités de formation et estimation des coûts (2021-2027)

	Unités* comprises dans la finance d'inscription	Tarif horaire	Unités organisées par/à la charge des participants		Coût minimum du MAS	Coût maximum du MAS
			Pour un coût minimum	Pour un coût maximum**		
Connaissances et savoir-faire MAS (+ supervision, mémoires, accompagnement, coordination, assurance qualité, diplôme et titre)	520 unités de connaissances et savoir-faire				28'250.-	28'250.-
Formation complémentaire		35.-	60 unités	60 unités	2'100.-	2'100.-
Supervision individuelle		160.-	50 unités	78 unités	8'000.-	12'480.-
Supervision de groupe	72-90 unités comprises dans la finance d'inscription	50.-	10 unités	0 unité	500.-	-
Expérience thérapeutique individuelle		180.-	100 unités	150 unités	18'000.-	27'000.-
Expérience thérapeutique de groupe		50.-	50 unités	0 unité	2'500.-	-
<b>TOTAL COMPLEMENTS</b>					<b>31'100.-</b>	<b>41'580.-</b>
<b>TOTAL MAS + COMPLEMENTS</b>					<b>59'350 CHF</b>	<b>69'830 CHF</b>

\* Une unité comprend 45 minutes au moins

\*\* Le coût maximum prend en compte des unités de supervision et d'expérience thérapeutique personnelle *en individuel*, et non pas en groupe comme pour le coût minimum (minimum de 50 unités de supervision individuelle et de 100 unités d'expérience thérapeutique individuelle)

# Conditions d'admission

- ✧ Maîtrise universitaire en psychologie ou titre de médecin spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ou de l'adulte, ou équivalent
- ✧ Expérience dans le domaine de la clinique : être engagé à minimum 40% dans une activité clinique permettant de mener des psychothérapies dans l'orientation psychanalytique en tant que psychologue ou psychiatre\* (avec suivi de 2 psychothérapies minimum)

*\*Cette condition doit être remplie au plus tard à la fin de la 1<sup>ère</sup> année; la préférence est donnée à l'admission pour les psychologues déjà engagés dans la clinique*

- ✧ Pour les psychologues : formation initiale en psychologie clinique et psychopathologie équivalente à 12 crédits ECTS (ou équivalent)

# Inscriptions

## ✧ Inscription par internet :

<http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychotherapie-psychanalytique-mas/> (bouton « S'inscrire »)

- Démarrage du MAS sous réserve d'un nombre suffisant de participant-e
- Délai d'inscription : 30 juin 2021
- Frais supplémentaires pour l'examen des diplômes étrangers (200 CHF)

## ✧ Décision d'admission début septembre

- Versement d'un acompte de 3'500 CHF pour valider l'admission

# Contacts

- ✧ Inscription et renseignements cursus MAS
  - ✧ Coordination du MAS, Mme Coraline Gachet : [maspsychanalyse@unil.ch](mailto:maspsychanalyse@unil.ch)
  
- ✧ Organisation des cours de la formation de base :
  - ✧ CEPUSPP, cursus adulte : [uepp-iup.formation@chuv.ch](mailto:uepp-iup.formation@chuv.ch)
  - ✧ CEPUSPP, cursus enfant-adolescent : [supea.formation@chuv.ch](mailto:supea.formation@chuv.ch)
  - ✧ HUG, cursus adulte : [lefkothea.papachrysostomou@unige.ch](mailto:lefkothea.papachrysostomou@unige.ch)

Unil

UNIL | Université de Lausanne  
Centre de formation continue  
bâtiment Unithèque  
CH-1015 Lausanne



# MAS en psychothérapie systémique

Séance d'informations | 2 juin 2021 | UNIFR

Julia Gerber | Chargée du suivi des étudiant·e·s pour le titre  
fédéral de psychothérapeute

# Master of Advanced Studies (MAS)

- Formation de 5 ans **menant au titre fédéral de psychothérapeute**
- Psychologues et médecins psychiatres
- Comprend CAS + DAS + cours interaxes + éléments complémentaires (organisés par le·la participant·e)

# Titre postgrade fédéral de psychothérapeute

- 2010 : Cours postgrade de psychothérapie reconnu FSP
- 2013 : Accréditation provisoire de la Confédération
- 2017 : Accréditation de la formation par l'OFSP

# Certificate of Advanced Studies (CAS)

- formation de 2 ans en méthodes d'intervention et de thérapie d'orientation systémique
- tout professionnel de la santé

# Diploma of Advanced Studies (DAS)

- vient compléter CAS, pour ceux qui veulent poursuivre une formation en psychothérapie
- formation de 2 ans, permettant une spécialisation en psychothérapie d'orientation systémique
- médecins psychiatres, psychologues cliniciens en priorité

# Conditions pour le MAS

- Profession : psychologue ou médecin psychiatre
- Avoir un diplôme reconnu par le service des immatriculations de l'Université de Lausanne
- Formation en psychologie clinique et psychopathologie équivalente à 12 crédits
- Attester d'une pratique de psychothérapie, y compris avec des couples et/ou des familles, lors de l'entrée en formation
- Prochaine formation : **novembre 2022**
- Coût : CHF 26'500.- (à confirmer) *(sans éléments à organiser par participant)*
- Admission : sur dossier et entretien (début 2022)

[mas-systemique@unil.ch](mailto:mas-systemique@unil.ch)

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne  
Centre de formation continue  
bâtiment Unithèque  
CH-1015 Lausanne

# Programme MAS

## MAS en *Psychothérapie systémique* - Coursus d'env. env. 5 ans (74 crédits ECTS)

### A) Méthodes d'intervention et de thérapie d'orientation systémique Programme du *Certificate of Advanced Studies (CAS)* - Coursus de 2 ans

Organisés par le programme

Enseignements théoriques (192h, 10 crédits ECTS)

Expérience thérapeutique personnelle en groupe  
(100h, 4 crédits ECTS)

Mémoire Niveau CAS (3 crédits ECTS)

Organisées par le-la participant-e <sup>1</sup>

Supervision  
individuelle  
(30 h, 1 crédit ECTS)

Supervision  
de groupe  
(20 h, 1 crédit ECTS)

Pratique  
psycho-  
thérapeutique  
(150 h, 6 crédits ECTS)

### B) Spécialisation en psychothérapie d'orientation systémique Module 1 à 5 du *Diploma of Advanced Studies (DAS)* - Coursus de 2 ans

Organisés par le programme

Enseignements théoriques (56h, 5 crédits ECTS)

Ateliers psychothérapeutiques (80h, 5 crédits ECTS)

Journées expérientielles (84h, 6 crédits ECTS)

Supervision de groupe (80h, 4 crédits ECTS)

Organisée par le-la participant-e <sup>1</sup>

Pratique  
psychothérapeutique  
(250 h, 8 crédits ECTS)

### C) Eléments complémentaires

Organisés par  
le programme

Formation transverse  
commune aux axes: Systémique, Psychanalyse et TCC  
(80 h, 3 crédits ECTS)

Organisés par  
le-la participant-e <sup>1</sup>

Complément de supervision individuelle (20 h, 2 crédits ECTS)

Pratique psychothérapeutique (100 h, 4 crédits ECTS)

Expérience thérapeutique personnelle en individuel  
(50 h, 2 crédits ECTS)

Pratique clinique (2 ans à 100% auprès d'institutions reconnues)

### D) Mémoire de fin de formation (10 crédits ECTS)

<sup>1</sup> Le-la participant-e organise ces éléments en conformité avec les exigences du MAS et les fait valider par la Commission des titres.

# Trois partenaires responsables des formations

- Fondation pour la Formation continue universitaire lausannoise UNIL/EPFL
- Institut de psychologie, Faculté SSP, UNIL
- Institut Universitaire de Psychothérapie – Département de Psychiatrie, Faculté de biologie et de médecine

## Renseignements

<https://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychotherapie-systemique-mas>

- Coordinatrice du MAS, Mélanie Hofmann : [mas-systemique@unil.ch](mailto:mas-systemique@unil.ch)
- Suivi en vue du titre, Julia Gerber : [titre-systemique@unil.ch](mailto:titre-systemique@unil.ch)
- Centre de formation continue : [www.formation-continue-unil-epfl.ch/](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/)

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne  
Centre de formation continue  
bâtiment Unithèque  
CH-1015 Lausanne

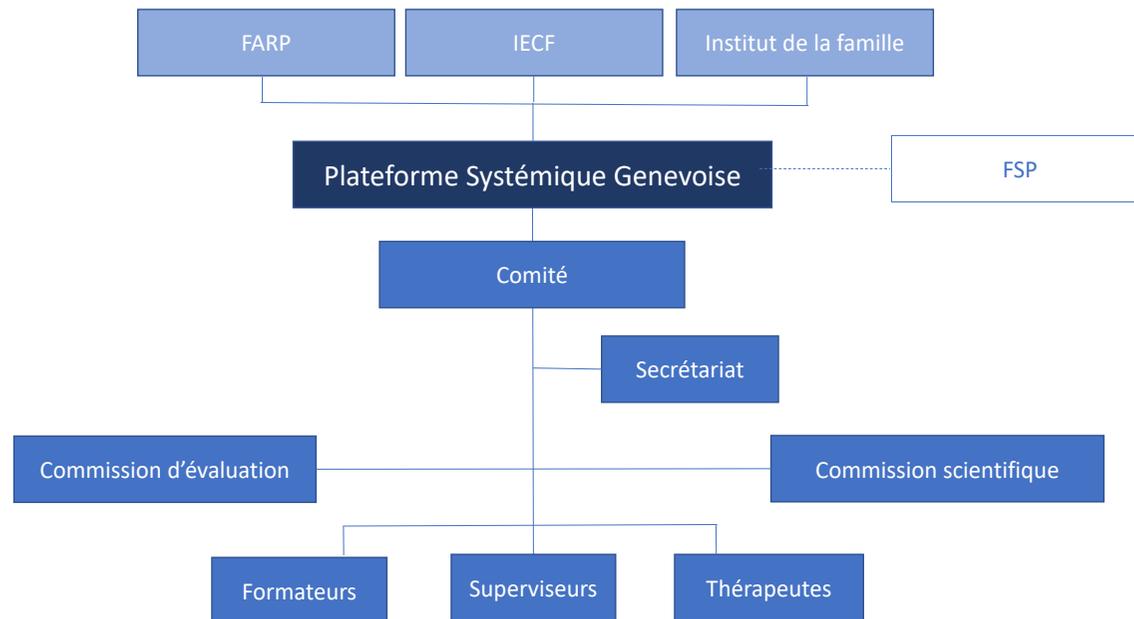


# *Cursus de formation postgrade en psychothérapie systémique*

Julia Gerber  
*Responsable FARP*  
Membre du Comité directeur PSGe  
Chargée du suivi des participant-e-s

# Organisation

---



- Formation des Associations Romandes et tessinoise de Psychologues
  - Institut d'Etude du Couple et de la Famille
  - Institut de la Famille
- sont membres de l'association PSGe

# Exigences

---

	<b>Cursus PSGe</b>	<b>Exigences LPsy</b>
<b>Connaissances et savoir-faire :</b>	536 unités	500 unités
<b>Activité psychothérapeutique individuelle incl. cas documentés</b>	500 unités incl. 10 cas documentés	500 unités incl. 10 cas documentés
<b>Supervision</b>	210 unités, dont 50 au moins en séances individuelles	150-200 unités, dont 50 au moins en séances individuelles
<b>Expérience thérapeutique personnelle</b>	100 unités, dont 50 au moins en séances individuelles	150-100 unités, dont 50 au moins en séances individuelles
<b>Pratique clinique</b>	Deux ans à 100 % au minimum dans une institution psychosociale, dont un an au moins dans une institution ambulatoire ou stationnaire de soins psychothérapeutiques-psychiatriques.	Deux ans à 100 % au minimum dans une institution psychosociale, dont un an au moins dans une institution ambulatoire ou stationnaire de soins psychothérapeutiques-psychiatriques.

# Spécificités du cursus

---

- Cursus en 5 ans :
  - 1<sup>er</sup> cycle « Formation de base » (3 ans)
  - 2<sup>ème</sup> cycle « Approfondissement et mise en pratique » (2 ans) : individuel, couple, famille, institution
- Pas de pratique clinique exigée pour la 1<sup>ère</sup> année
- Accent sur la supervision
- Seules les unités d'EPP et SV en individuel sont à organiser ; tout le reste (CSF, EPP groupe, SV groupe) est compris dans le cursus
- Évaluations : examen oral (1<sup>ère</sup> année), 2 mémoires (fin 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>ème</sup> cycle)

## Schéma récapitulatif du cursus PSGe

### 1<sup>er</sup> cycle « Formation de base en psychothérapie et intervention systémique » (3 ans)

328u de connaissances et savoir-faire :

- 1<sup>ère</sup> année : 14j de cours
- Examen oral en fin de 1<sup>ère</sup> année
- 2<sup>ème</sup> + 3<sup>ème</sup> années : 27j de cours

25u d'expérience thérapeutique personnelle :  
- 6 demi-journées en lien avec les contenus théoriques

80u de supervision en petits groupes

Mémoire 1<sup>er</sup> cycle

### 2<sup>ème</sup> cycle « Psychothérapie systémique : approfondissement théorique et mise en pratique » (2 ans)

208u de connaissances et savoir-faire :

- 18j de cours
- 8j à choix parmi les séminaires IECF, FARP, IdF

25u d'expérience thérapeutique personnelle :  
- 1 séminaire de travail sur son histoire familiale

80u de supervision en petits groupes

Mémoire 2<sup>ème</sup> cycle / examen final

### Organisé par le la participant e

Expérience Psychothérapeutique Personnelle :  
Min 50 séances en individuel

Supervision : min 50 unités en individuel

Pratique clinique : Équivalent de 2 ans à 100%

Activité Psychothérapeutique Individuelle :  
500 unités, dont 10 cas documentés

## Cursus de formation postgrade en psychothérapie systémique PSGe

Volets de la formation	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année
<b>Connaissances et savoir-faire</b> 536 unités					
Modules 1, 2	112u				
Modules 3, 4, 5, 6 (1 <sup>ère</sup> partie)		108u			
Modules 3, 4, 5, 6 (2 <sup>ème</sup> partie)			108u		
Modules 7, 8				72u	
Modules 9, 10					72u
Module 11				64u	
<b>Supervision</b> 210 unités (160u en groupe et minimum 50u en individuel)					
En groupe (organisé par cursus)		40 unités	40 unités	40 unités	40 unités
En individuel		50 unités			
<b>EPP</b> 100u (50u en groupe et minimum 50 séances en individuel)					
En groupe (organisé par le cursus)		25 unités		25 unités	
En individuel		50 séances			
<b>Pratique clinique</b>					
Organisé par le participant		2 ans à 100%			
<b>API</b>					
Dans le cadre de la pratique clinique (organisée par le participant et supervisée)		500 unités et 10 cas documentés			
<b>Examens</b>					
Examen oral	fin 1 <sup>ère</sup> année				
Examen de 1 <sup>er</sup> cycle (mémoire + présentation orale)			fin 3 <sup>ème</sup> année		
Examen final (mémoire + présentation orale), une fois que tous les éléments de formation sont terminés					fin 5 <sup>ème</sup> année (au plus tôt)

# Modalités pratiques

---

- Conditions d'admission : Master en psychologie, option psychologie clinique (ou 12 ECTS en psychopathologie et psychologie clinique)
- Coût : frais d'inscription 17'900.- à 20'600.- (tarif stagiaire possible durant le 1<sup>er</sup> cycle) (*sans les 50 unités de SV indiv et les 50 unités d'EPP indiv*)  
Coût total estimé à 33'000-36'000.-.
- Prochaine volée débutera en **septembre 2023**
- **Inscriptions en hiver-printemps 2022-23**, dates disponibles sur le site

[www.cursuspsge.ch](http://www.cursuspsge.ch)

# Renseignements

---

- [www.cursuspsge.ch](http://www.cursuspsge.ch)
- **Regina Villette**, secrétaire PSGe
  - Toute question administrative
  - [info@cursuspsge.ch](mailto:info@cursuspsge.ch)
  - 022 / 311 82 11 (matins)
- **Julia Gerber**, suivi des participants PSGe
  - Toute question relative au cursus, aux exigences
  - Validation des éléments de formation
  - [suivititre@cursuspsge.ch](mailto:suivititre@cursuspsge.ch)
  - 021 / 323 12 14 (lundi + jeudi)

# Formation en psychothérapie centrée sur la personne

24ème formation 2021 – 2023  
Module 1 - TH 24

## Formateurs.trices

- Olivier Siegenthaler
- Brigitte Guichard
- Philippe Dafflon
- Isabelle Piérard
- Beata Dana
- Chloé Décosterd

Psychothérapeutes  
Reconnu-e-s au niveau fédéral  
Psychologues spécialistes  
en psychothérapie FSP  
Formateurs-trices pcaSuisse  
Co-formateur-trices pcaSuisse

Présentation synthétique  
de la 24<sup>ème</sup> formation  
en psychothérapie centrée sur la personne

Module 1 / TH 24 : 2021 - 2024

# pca.acp pcaSuisse

Société Suisse pour l'approche centrée sur la personne

- Société créée en 1979
- Compte plus de 600 membres
- Poursuit les **but**s suivants :
  - Apporter une contribution dans le domaine de la psychothérapie et de l'aide psycho-sociale
  - Promouvoir l'approche centrée sur la personne dans la pratique de la psychothérapie, de la relation d'aide, de l'enseignement et de la recherche
  - Faciliter l'application de l'approche centrée sur la personne à d'autres champs professionnels

# Formation à la psychothérapie centrée sur la personne

- Ouvert aux **psychologues et médecins**
- **Formation reconnue** par la Confédération suisse (OFSP), la FSP, l'ASP et la FMH.
- S'étend sur 4 1/2 ans au moins et compte 4 modules.
- Comprend environ **1300 unités de 45'** de formation :
  - 800 u d'enseignement
  - 500 u de pratique avec des clients)
- Un certificat de psychothérapeute pcaSuisse - **Titre fédéral de psychothérapeute** est délivré à la fin de la formation complète

## Formation en 4 modules

- Le **module 1** se déroule dans un **groupe stable** et dure 2 ans et demie. Il comporte 299 unités de formation.
- Les **modules 2 et 3** durent ensemble au moins 2 ans et peuvent temporairement se chevaucher. Ils se déroulent en groupes ouverts et consistent en différents séminaires distincts.
- Le **module 4** est constitué de «Crosstalk» qui vise à encourager les liens entre recherche et pratique clinique.

## Aperçu de l'ensemble de la formation

Connaissances et savoir-faire:	564 u	Séminaires	464 u
		Transfert de connaissances dans la pratique	36 u
		Crosstalk	64 u
Supervision:	175 u	Groupe	125 u
		Individuel	50 u
Développement personnel:	125 u	Groupe	75 u
		Individuel	50 u
<b>Total unités:</b>	864 u		
Pratique clinique	2 ans		
Activité thérapeutique personnelle	500 u		
Documentation de cas (incl. certification):	10		

## Détail Module 1 : Bases

	unités
<b>Module I: Bases</b>	
Connaissance et savoir faire	176
Développement personnel en groupe	75
Supervision en groupe	48
<b>Total</b>	<b>299</b>
Propre activité thérapeutique (minimum)	(90)
Documentation de cas (min. 3 cas à 16 unités)	(48)

*Cf. planning de la formation du Module 1 – TH 23*



## Détail Module 2 : Approfondissement

<b>Module II: Approfondissement</b>	
Connaissance et savoir-faire	176
Supervision en groupe	77
<b>Total</b>	<b>253</b>

### Séminaires :

Groupe d'études des bases spécifiques aux troubles psychiques dans l'ACP, Conception de la relation thérapeutique axée sur des troubles psychiques dans l'ACP, Focusing, Trauma, Approche différentielle, Perspectives systémiques dans l'ACP, Questions éthiques, Intégration d'autres approches et méthodes psychothérapeutiques, Le système juridique, social et sanitaire et ses institutions, Analyse du processus thérapeutique.



## Détail Modules 3 : Spécialisation

<b>Module III: Spécialisation</b>	
Connaissance et savoir-faire	110
Transfert dans la pratique	36
Supervision en groupe	
<b>Total</b>	<b>146</b>

### Séminaires :

Compréhension centrée sur la personne et accès aux personnes souffrant de : troubles affectifs, d'anxiété, de stress et de troubles somatoformes, troubles de la personnalité, autres troubles (par exemple, dépendance, troubles de l'alimentation et TDAH), psychothérapie avec les enfants et les jeunes, psychothérapie focalisée sur les émotions



## Détail Modules 4 : Crosstalks

<b>Module IV: Crosstalk</b>	
Connaissance et savoir-faire	64
<b>Total</b>	<b>64</b>

**Constitués d'événements organisés et mis en œuvre dans le cadre du "Groupe spécialisé de Recherche et Développement de la Suisse Romande" - (GRRD)**

- Journées romandes qui ont lieu chaque année au printemps.
- Soirées « Promotion & Réseautage » organisées à Vevey.
- Événements approuvés par la direction de formation. : congrès, symposium, forum, ateliers, conférences, etc.

## Éléments de formation à suivre individuellement

<b>Se passe en individuel:</b>	
Supervision en individuel	50
Développement personnel en individuel	50
Séance de certification	2
Propre activité thérapeutique	(90+410)
Documentation de cas (min. 3 + 6 cas à 16 unités) et certification à 32 unités	(176)

### **Pratique clinique de 2 ans à 100%**

- Dans une institution psycho-sociale stationnaire ou ambulatoire
- En cabinet de psychologue-psychothérapeute ou de psychiatre en délégation

*Cf. précisions dans les dispositions de formation*

## Validation possible d'autres formations suivies

### Art. 10 INTÉGRATION D'AUTRES CONCEPTS THÉRAPEUTIQUES PENDANT LA FORMATION

- 10.1 Les éléments de formation externes suivants sont reconnus:
- |  |           |
|--|-----------|
| développement personnel individuel ou de groupe  | 20 unités |
| supervision individuelle   | 10 unités |
| séminaires à choix dans d'autres approches thérapeutiques ou par d'autres associations ACP | 42 unités |
- 10.2 Les thérapeutes, superviseurs et les animateurs/animatrices des cours doivent être en possession d'un titre de spécialisation en psychothérapie.
- 10.3 Les participant/es qui désirent obtenir un titre de spécialisation FSP ne peuvent suivre de supervision externe qu'auprès de superviseurs/superviseuses reconnu/es par la FSP.
- 10.4 Des éléments de formation externes peuvent aussi être reconnus s'ils ont été suivi avant le début de la formation pcaSuisse en psychothérapie, mais après la fin de la formation universitaire de psychologue ou de médecin.



## En collectif :

- Module 1 : Bases 299 u Fr. 16'800.-
- Module 2 : Approfondissement 253 u Fr. 10'590.-
- Module 3 : Spécialisation 146 u Fr. 6'230.-
- Module 4 : Crosstalks 64 u Fr. 1'365.-

## En individuel :

- Entretien initial 1 u Fr. 150.-
- Supervision individuelle 50 u Fr. 8'500.-
- Développement personnel individuel 50 u Fr. 8'000.-
- Certification 2 u Fr. 960.-
- Fais d'hébergement dans les centres de formation : Fr. 5'400.-

**Total final Modules 1 à 4 (approximativement) : Fr. 57'995.-**

## Divers en plus :

- ❑ Cotisation annuelle pca-acp Suisse Fr. 200.- par an ou Fr. 290.- de frais administratifs
- ❑ Cotisation annuelle FSP Fr. 495.- par an avec possibilités de réduction
- ❑ Frais de déplacement, livres : variable

# Principes et valeurs de la formation

- **La rencontre** : est au cœur de la formation. La différence avec l'autre est perçue comme une richesse et une opportunité de se développer.
- **Responsabilité individuelle** : chacun est le pilote et le moteur de son projet de formation, de son processus de développement personnel et professionnel.
- **Implication personnelle** : avec le cœur, la raison et l'action en construisant à partir de sa propre expérience.
- **Respect** : engagement à respecter autrui et à favoriser un climat d'acceptation et de compréhension empathique. C'est aussi se respecter soi-même et dire, de façon constructive, quand quelque chose ne nous convient pas.
- **Confidentialité** : afin de favoriser un climat de confiance et d'apprentissage fécond en collectif et en individuel.

## Quelques adresses ACP

- **Société suisse pour l'approche centrée sur la personne pcaSuisse.** Office, Josefstrasse 79, CH - 8005 Zurich Tél: ++41 44 271 71 70 / Fax: ++41 44 271 72 71, e-mail : <info@pcasuisse.ch>, **homepage** : <http://www.pcasuisse.ch/fr>
- **Association francophone de psychothérapie centrée sur la personne et expérientielle (AFPC)**, 60 Av. Ste Alix, B-1150 Bruxelles
- **Network of European Associations for Person-Centered Counselling and Psychotherapy (NEAPCCP)**
- **Center for Studies of the Person**, Torrey Pines Rd 1125, La Jolla /CA 92037 /USA
- **World Association for Person-Centered and experiential Psychotherapy and Counselling (WAPCEPC)** ; e-mail : [newsletter@pce-world.org](mailto:newsletter@pce-world.org) ; homepage :[www.pce-world.org](http://www.pce-world.org) ou [www.pfs.kabelnet.at](http://www.pfs.kabelnet.at)
- **European association for counselling(EAC)**, PO Box 82, Rugby, Warwickshire CV21 2 AD/ United Kingdom

Brève introduction à l'ACP :  
**Approche Centrée  
sur la Personne**

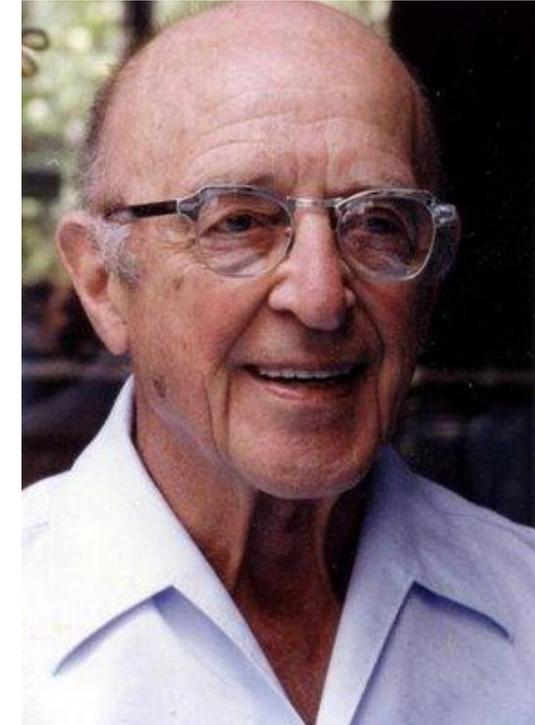
Olivier Siegenthaler  
Brigitte de Raemy  
Philippe Wandeler

Psychothérapeutes  
Reconnu-e-s au niveau fédéral  
Psychologues spécialistes  
en psychothérapie FSP  
Formateurs [pca.acp](http://pca.acp)

## Concept et développement

L'Approche Centrée sur la Personne :

- Développée **dès 1940** par le psychologue américain Carl R. Rogers (1902 – 1987)
- Ensemble de **concepts psychologiques** articulés de façon cohérente et développés de façon empirique
- Approche ayant sa place dans le **courant humaniste** qui s'est développé durant le 20ème siècle et qui continue à se développer de façon active et créative à l'heure actuelle

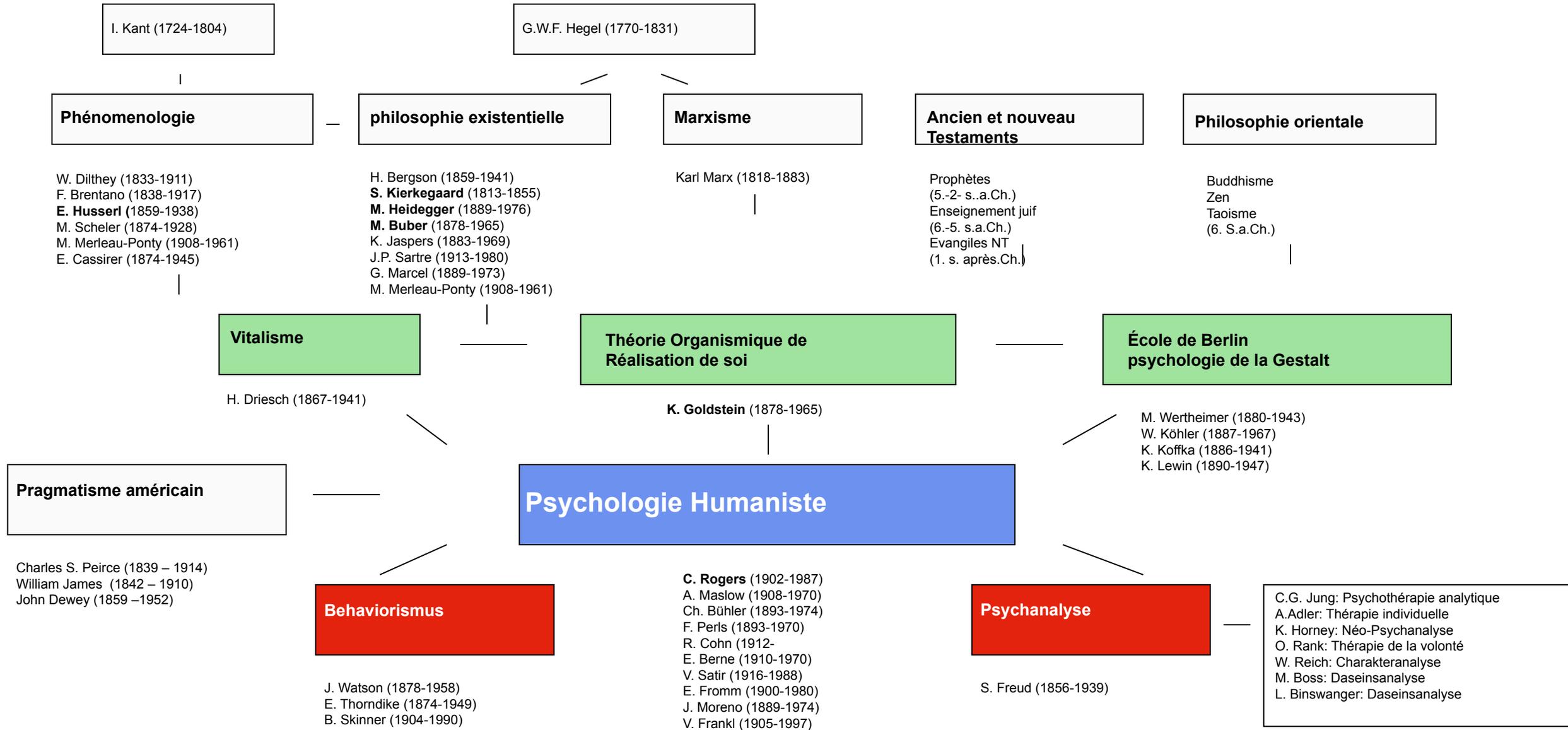


- Applications dans les domaines de la psychothérapie, de la relation d'aide, du travail social, des soins et de l'enseignement pédagogique



# Psychologie humaniste

## Contexte philosophique, religieux et psychologique



# Psychologie humaniste

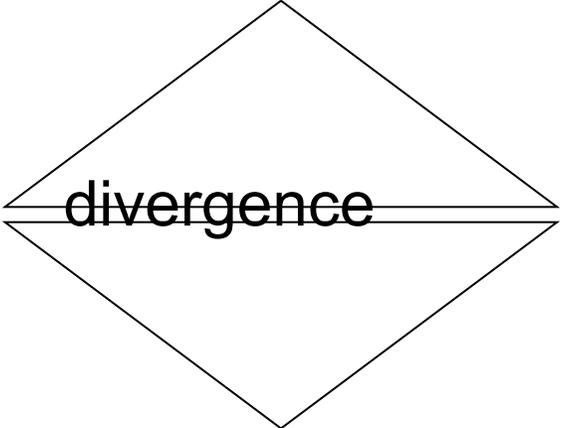
## « la 3e force »

### Psychologie humaniste

La personne est un être autodéterminé

### Psychanalyse

La personne est un être déterminé par ses pulsions



divergence

### Behaviorisme (TCC)

La personne est un être conditionné

### Thérapie systémique

La personne est un être interdépendant



Philosophie existentielle  
Phaenomenologie  
Psychologie de la Gestalt  
Kurt Goldstein

**Principes en commun:**  
1. Ici et Maintenant  
2. Relation moi - toi  
4. Authenticité  
3. Coscience de soi

Pragmatisme - USA

# Psychothérapies humanistes

Analyse transactionnelle  
E. Berne

Psychodrame  
J. Moreno  
Communication non-violente  
M. Rosenberg

Therapie de Gestalt  
F. Perls

Logothérapie  
V. Frankl

Thérapie de famille  
V. Satir

**Psychothérapie centrée sur la personne/**

Psychologie social d'orientation marxiste  
Néo-psychanalyse  
E. Fromm

Interaction centrée sur thèmes  
R. Cohn

C. Rogers  
Focusing: E. Gendlin  
EFT: L. Greenberg  
Préthérapie: G. Prouty  
Thérapie par le jeu: V. Axline  
Art thérapie: N. Rogers

Thérapies de groupe

ICT: R. Cohn  
Psychodrame: Moreno  
Encounter: Rogers et.  
Training de sensitivity

Thérapies corporelles

Bioénergie: A. Lowen  
Sensory Awareness:  
Ch. Selver, E. Grinder  
Rolfing: I. Rolf  
Wilhelm Reich

Neo-Psychanalyse

F. Fromm-Reichmann  
K. Horney  
H.S. Sullivan  
H. Schultz-Hencke

Thérapie primale

A. Janov  
Casriel

Psychanalyse

Approches systemiques

Rational-emotive  
thérapie

A. Ellis

Thérapie comportementale

## Les deux piliers de l'ACP

1. Un axiome sur la nature de l'être humain :
  - **la tendance à l'autoactualisation**
2. Un énoncé vérifié scientifiquement concernant la manière pour un psychothérapeute ou une autre personne d'établir une relation aidante avec son client
  - **l'attitude centrée sur la personne**

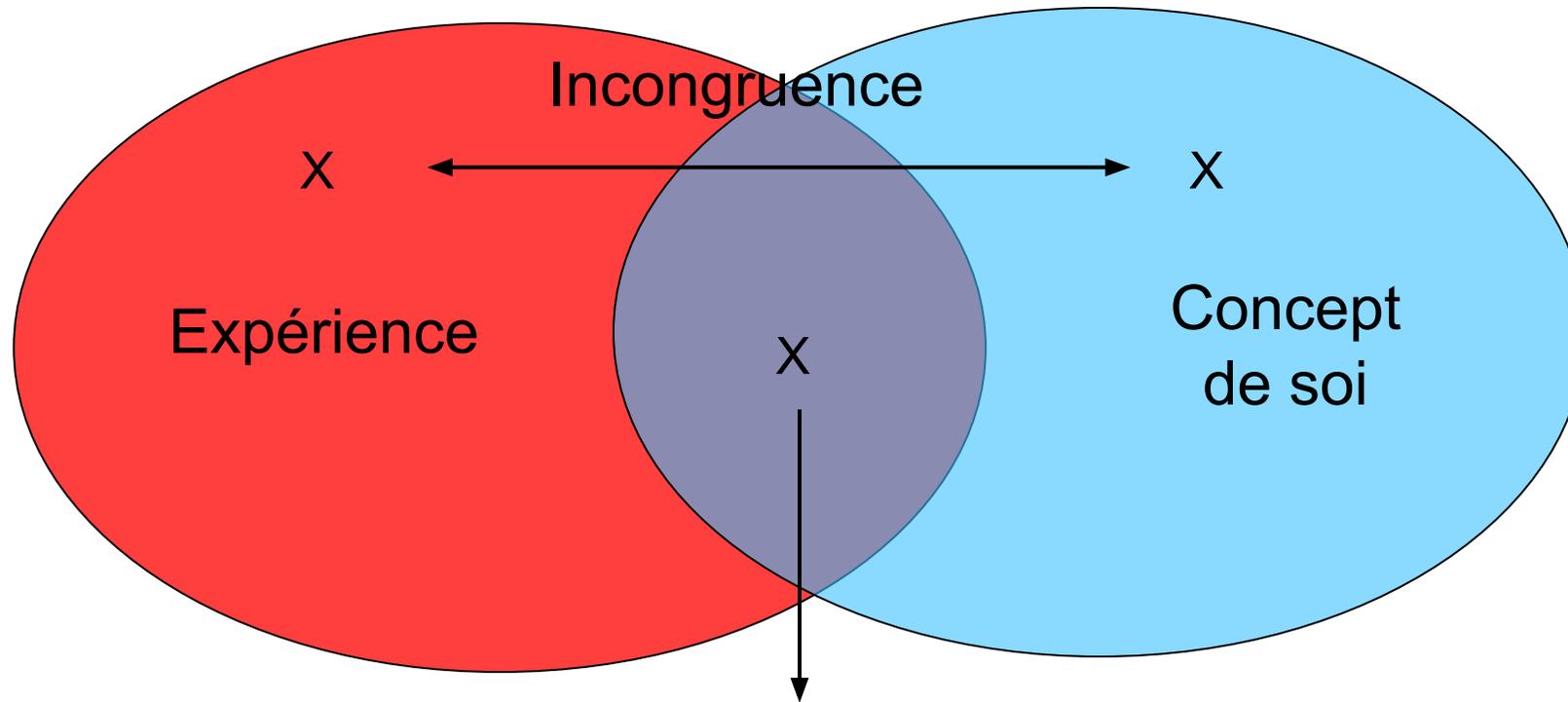
## La tendance autoactualisante

- Considérée comme le **moteur principal** de l'être humain
- Défini comme un **élan d'accomplissement** de ses possibilités intrinsèques
- L'être humain est considéré comme fondamentalement **constructif, rationnel et social**
- Les dysfonctionnements psychiques, les comportements destructifs, irrationnels et asociaux d'une personne sont considérés comme l'expression d'un **blocage de la tendance à l'autoactualisation**

## L'attitude centrée sur la personne

- **Une attitude authentique et congruente**
  - Capacité à être soi-même en tant que personne dans sa relation avec l'autre
- **Une compréhension empathique**
  - Capacité à entrer dans le monde de l'autre, à le comprendre « de l'intérieur » et à pouvoir lui communiquer cette compréhension
- **Une acceptation et une considération inconditionnelle**
  - Accepter ce qu'est la personne « ici et maintenant »

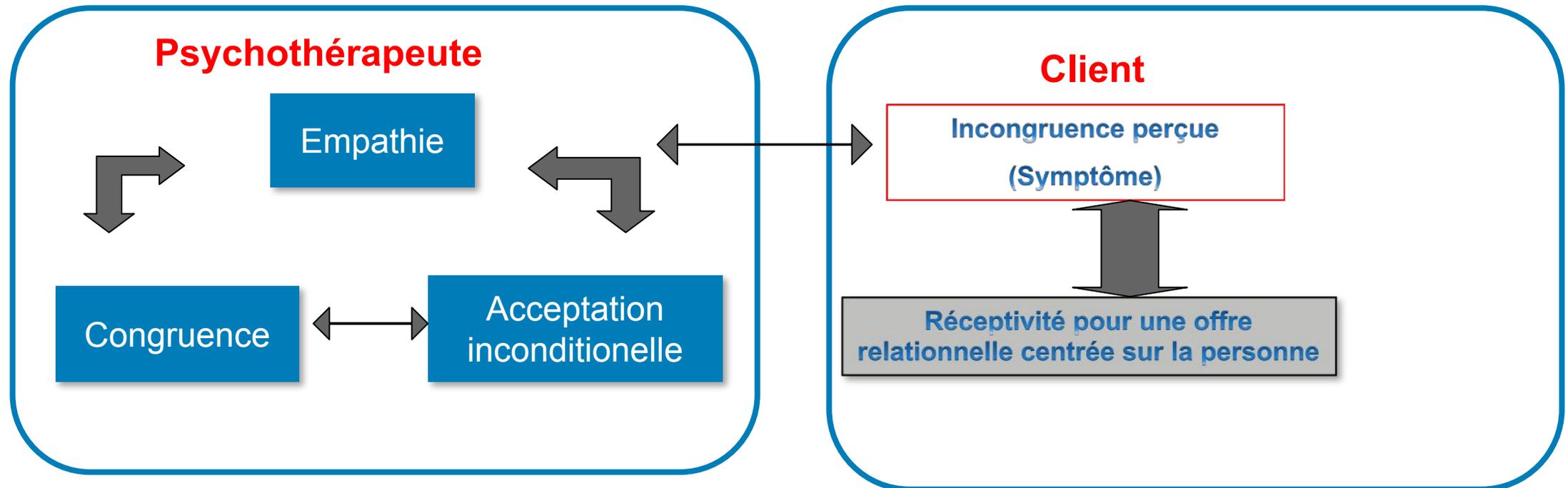
# Le modèle de l'incongruence selon Carl Rogers



**Objectif thérapeutique :**

Faire l'expérience d'une meilleure congruence entre sa propre expérience organismique et le concept de soi

# La situation d'une relation psychothérapeutique selon Carl Rogers



# Que dit la recherche?

- **La relation thérapeutique est l'élément essentiel de la variance du succès** (30-70% selon les sources)
- **Facteurs essentiels :**
  - ✓ Empathie, considération, congruence du thérapeute, convergences des objectifs entre client et thérapeute, capacité à l'auto-critique, culture à reconnaître des erreurs, ouverture pour du nouveau (recherche active de contradictions dans ses avis), intervision, supervision bienveillante, recherche active de feedback auprès du client. Source : Gaab, Wampold, Scott D. Miller.
- **Facteurs généraux et spécifiques d'influence en psychothérapie :**
  - ✓ Les différences entre les différentes méthodes thérapeutiques semblent beaucoup moins prononcées que celles entre les thérapeutes d'une même école de thérapie. De plus, les thérapeutes qui ne comptent pas sur la technologie, mais sur le contact ont les meilleurs résultats. Source : Bruce E. Wampold et Zac E. Imel "The big psychotherapy debate", 2018.
- **Des méthodes spécifiques et éprouvées peuvent améliorer le résultat d'une thérapie en plus de la relation thérapeutique**

## Exemples de développements récents en lien avec l'acp

- Focusing, (Eugen Gendlin...)
- Thérapie focalisée sur les émotions, Leslie Greenberg
- Communication non-violente (Marshall Rosenberg...)
- Préthérapie (Gary Prouty...)
- Entretien motivationnel (Miller et Rollnick...)
- Thérapie de couple et de famille (Charles O'Leary...)
- Thérapie avec les enfants par le jeu (Axline...)
- Rêve éveillé
- Pleine conscience

Merci de votre attention

